

# Rapport Développement Durable



Edition 2025



## Mot du Président

### Finalité I - Lutter contre le réchauffement climatique ..... P 4

- A. Animer et mettre en œuvre le PCAET dans l'ensemble des Directions de la collectivité : l'avancement du Plan climat
  
- B. Mettre en œuvre de la stratégie de transition énergétique : de la sobriété à l'efficacité jusqu'aux énergies renouvelables
  
- C. Promouvoir des mobilités moins carbonées

### Finalité II – Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles.....P 11

- A. Faire de la préservation de la biodiversité un enjeu partagé
  
- B. Préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau

### Finalité III – Permettre à tous les êtres de s'épanouir ..... P 21

- A. Vivre mieux sur le territoire : la santé dans toutes ses dimensions
  
- B. Croiser les regards : Culture et Développement Durable

### Finalité IV – Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations...P 33

- A. Renouveler la ville pour prévenir la pauvreté et la précarité
  
- B. Mieux manger : un objectif pour tous (les solidarités alimentaires)
  
- C. Mobiliser les entreprises pour construire l'accès à l'emploi : la Clause d'insertion
  
- D. Organiser la solidarité entre les territoires : la Cellule d'appui aux communes et le fonds de concours Ruralité

### Finalité V- Promouvoir des modes de production et de consommation responsables, s'orienter vers l'économie circulaire.....P 42

- A. Promouvoir une production et une consommation alimentaires durables : le Projet Alimentaire Territorial
  
- B. Allier solidarité et ré emploi : le don solidaire de PC
  
- C. Mobiliser le développement économique pour la transition écologique et le développement durable : l'appel à projet « Economie Sociale et Solidaire »

## ANNEXE : Plan Climat, bilan 2023 - 2025

## Introduction du Président Aymeric Robin

Plus qu'un état de fait ou un acquis, le développement durable, est une dynamique qui s'appuie sur les interactions entre le développement économique, le progrès social, la protection du vivant et de nos ressources naturelles.

Depuis plusieurs années, notre rapport Développement Durable met en avant ces enjeux à la lumière des chocs que nous devons affronter et des transitions que nous devons opérer. Les grands principes du développement durable sont à l'œuvre à la fois dans le fonctionnement de notre collectivité – misant sur la transversalité, ouverte à ses partenaires, apprenante – et dans les politiques publiques que nous menons.

2025 fut à cet égard une année importante marquée par : le Contrat de Quartier, le Conseil Local de Santé Mentale, l'entrée en action du Programme Local de l'Habitat, la stratégie numérique, la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial... pour n'en citer que quelques-uns.

A notre échelle, le Projet de Territoire s'inscrit pleinement dans les 17 Objectifs du Développement Durable et dans leur ambition qui est de concilier la préservation de notre planète et le bien-être de tous ses habitants.

Nous avons inscrit comme cap l'investissement « dans la santé, le bien-être et l'épanouissement des populations au service du développement humain », en appuyant cette ambition par 6 valeurs, 2 ambitions et 3 engagements inscrits dans notre Projet de Territoire.

Collectivement, nous sommes déjà engagés dans cette démarche qui nous animera jusqu'en 2044, échéance du Projet de Territoire. Ainsi, élus, agents, partenaires se sont mobilisés lors de plusieurs temps forts pour préciser les projets emblématiques et inscrire les actions dans le temps.

2025 a donc été une année de consolidation du « faire ensemble » et une structuration du « innover ensemble » au service d'une vision affirmée de long terme.

Je vous donne rendez-vous dans nos prochains rapports Développement Durable qui permettront de rendre compte de la dynamique insufflée par notre Projet de Territoire.

Le Président de La Porte du Hainaut

Aymeric Robin

## Finalité 1 : lutter contre le réchauffement climatique



## A- Animer et mettre en œuvre le Plan Climat dans l'ensemble des Directions de la collectivité

Le Plan Climat, document de planification engageant la collectivité dans la lutte contre le changement climatique, a vocation à irriguer de nombreuses, sinon toutes, les politiques publiques. Pour ce faire, il s'est avéré souhaitable et nécessaire d'**allier sensibilisation, engagement et suivi du Plan climat de manière transversale et coordonnée**.

Qu'il s'agisse des enjeux liés au logement, à la mobilité, à la consommation, etc... , de nombreuses Directions opérationnelles déclinent des actions inscrites dans le Plan Climat. Il en est de même des Directions « support » qui travaillent sur des sujets tels que la commande publique durable, la maîtrise des consommations d'énergie de la collectivité, ou encore le budget vert.

Aussi, le Plan climat est l'affaire de tous au-delà de la Direction Eco Responsabilité qui en assure la coordination.

### Suivre, évaluer et animer le PCAET : le réseau des agents correspondants du PCAET et la première évaluation du Plan climat (document complet en annexe)

Les élus communautaires ont souhaité que la collectivité s'inscrive dans une démarche d'évaluation de ses politiques publiques. Cette démarche est portée par le pôle 2P2T (Prospective, Projet de Territoire et Transversalité) en lien avec la Direction Eco Responsabilité.

Le Plan Climat se prête particulièrement à cette démarche, à la fois par sa dimension transversale, sa déclinaison en objectifs chiffrés et l'obligation réglementaire de l'évaluation à mi-parcours. Cette démarche de suivi et d'évaluation se veut co-construite et participative.

Par conséquent, un **réseau de correspondants internes** a été créé sur la base du volontariat. Ces 14 agents ont pour mission de suivre les actions relevant de leurs Directions respectives et de les partager au sein du réseau.

Cette démarche participative a permis de produire le premier point d'étape global du Plan climat, annexé au présent Rapport Développement Durable.

## B. Mettre en œuvre la stratégie de transition énergétique : de la sobriété à l'efficacité jusqu'aux énergies renouvelables

Tout au long de l'année 2024, La Porte du Hainaut et les communes du territoire se sont engagées dans un travail visant à définir la stratégie de transition énergétique du territoire, qui est entrée dans une phase opérationnelle en 2025.

Cette stratégie a pour vocation de répondre aux objectifs fixés par le Plan climat (2023/2029) et le Projet de territoire qui prévoient de diminuer nos consommations énergétiques de 50% à l'horizon

2050 tout en développant nos outils de production d'énergies renouvelables pour atteindre au moins 50% d'autonomie énergétique dès 2044.

## 1°/ Accompagner les communes dans la rénovation de leurs bâtiments scolaires et la production de leur énergie

La Porte du Hainaut a mis en place deux dispositifs d'accompagnement des communes.

Le premier, baptisé RENOVO+, pour leur permettre d'améliorer significativement la performance énergétique de leur patrimoine bâtiminaire.

Le second, appelé SOLARTHERM pour leur donner la possibilité d'équiper leurs bâtiments publics de panneaux photovoltaïques pour produire une partie de leur électricité ou/et de panneaux solaires thermiques pour couvrir une partie de leurs besoins en eau chaude et en chauffage.

- **RENOVO+**

**Ce dispositif, animé en partenariat avec le CD2E, permet aux communes d'être accompagnées techniquement et financièrement pour des travaux de rénovation/extension de leurs bâtiments scolaires, qui se devront d'être particulièrement performants en termes de sobriété et d'efficacité énergétique. Pour y parvenir, les communes doivent répondre à des objectifs qualitatifs et quantitatifs clairement énoncés dans le cahier des charges RENOVO+ s'inspirant du référentiel REV3 de la Région HAUTS de FRANCE.**

Les projets de rénovation/extension d'ampleur sont souvent complexes, notamment quand les performances recherchées sont élevées. Pour les aider, notre EPCI se propose donc de les accompagner du début jusqu'à fin de leur projet.

La première étape consiste pour la commune, à retenir sur appel d'offre, une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Une fois celle-ci désignée, grâce notamment à un soutien de la Banque des Territoires, l'AMO restera présente au côté de la commune, de la programmation jusqu'à la livraison de l'ouvrage.

La définition du programme, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernées, la procédure de désignation du groupement de maîtrise d'œuvre, le suivi de la conception, le choix des entreprises en charge des travaux, l'ensemble de ces étapes est suivi scrupuleusement par l'AMO, en collaboration avec la direction Eco Responsabilité de La Porte du Hainaut et le CD2E.

Ce dispositif, doté d'un budget de 7,5 millions d'€ jusqu'en 2027, offre aussi la possibilité à la commune, de bénéficier d'une subvention de la Porte du Hainaut pouvant aller jusqu'à 1 million d'€.

Les communes de RAISMES, HERIN, HAVELUY, et plus récemment WAVRECHAIN sous DENAIN, EMERCHICOURT et CHATEAU L'ABBAYE ont bénéficié ou sont engagées dans ce dispositif

- **SOLARTHERM**

Dans le cadre de ce second dispositif, à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt, il a été proposé aux 47 commune de La Porte du Hainaut, d'être accompagnées pour leur permettre d'**équiper certains de leurs bâtiments publics de panneaux solaires photovoltaïques voire de panneaux solaires thermiques.**

L'objectif principal de ce dispositif est de permettre aux communes intéressées d'être, pour partie, producteur de leur propre électricité en s'appuyant sur une technologie mature et ainsi de beaucoup moins subir les fluctuations du prix des marchés de l'électricité.

Après un travail de repérage de leurs bâtiments publics, sont étudiés ceux présentant le meilleur potentiel de production, tout en tenant compte de leur état mais aussi des besoins électriques existants et à venir de la commune.

Pour inviter les communes, individuellement ou dans le cadre d'un groupement, à passer à la phase opérationnelle, nous leur proposons avec le CD2E, de rédiger à leur attention deux cahiers des charges. Un premier pour retenir un bureau d'étude structure : il mesurera l'aptitude du ou des bâtiments à recevoir ce type de panneaux ; le second pour retenir un bureau d'étude capable de dimensionner l'équipement solaire avant de faire intervenir un installateur.

A ce jour, 7 communes ont répondu à ce dispositif, HAVELUY, LA SENTINELLE, ROEULX, RAISMES, St AMAND les EAUX, HASPRES et RUMEGIES.

## 2°/ La sobriété dans le parc résidentiel et la lutte contre la précarité énergétique : France Renov, les Pro de la Réno et le soutien aux opérations qualitatives

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat, La Porte du Hainaut met en œuvre différents outils en faveur de la **rénovation énergétiques des logements privés**.

- **Le Service Info Habitat**

En 2025, le service INFO HABITAT a apporté 1155 contacts pris auprès du conseiller de La Porte du Hainaut, dont 734 conseils par téléphones, 414 conseils individualisés (RDV, permanences) et 7 visites à domicile qui ont été données auprès des propriétaires du territoire.

En complément, grâce aux opérations programmées en vigueur sur le territoire intercommunal, ce sont 190 logements qui ont fait l'objet d'un financement au titre de **travaux de performance énergétique** dont 28 en sortie d'indignité et 28 primes en sortie de passoire énergétique.

Ce sont également 73 logements qui ont été adaptés à la perte d'autonomie de leur propriétaire, soit pour des raisons de handicap ou de vieillissement.

La rénovation de ces 263 logements privés a été financée à hauteur de 9 936 203 € de l'ANAH et 1 128 543 € de la CAPH.

- **Les Pros de la Réno**

Enfin, pour faciliter le programme de travaux des ménages, La Porte du Hainaut a poursuivi son partenariat avec le CD2e en vue de **fédérer les entreprises à la réalisation de rénovations globales, performantes** en matière énergétique et qualitatives. Pour cela, elle a co-rédigé une charte d'engagement à destination des professionnels afin qu'ils s'engagent à respecter le cadre des rénovations performante sur le territoire. Ces sont une vingtaine d'entreprises qui ont signé la charte et qui ont intégré l'annuaire en ligne des entreprises.

- **Le soutien aux bailleurs**

Le PLH 2025-2030, adopté en décembre 2024, est décliné dans les aides communautaires en faveur du logement locatif social. **En offre nouvelle, sont désormais financés les projets dits « vertueux »** dont la performance énergétique est supérieure à la réglementation en vigueur, qui bénéficient de l'utilisation de matériaux bio sourcés ou encore disposant de constructions innovantes (hors site ou dotées de panneaux photovoltaïques par exemple).

Les rénovations thermiques qui intègrent les matériaux bio sourcés ou le réemploi de matériaux sont également accompagnées financièrement. La gestion de l'eau est prise en compte, que ce soit dans les efforts liés aux infiltrations à la parcelle ou la pose de cuves à récupérations d'eau de pluie.

La Communauté d'agglomération finance ainsi la construction et la réhabilitation des logements du parc locatif social permettant d'atteindre en réhabilitation des performances énergétiques BBC (Bâtiments Basse Consommation). Le précédent dispositif a notamment permis de subventionner les travaux en graduant les montants des aides pour atteindre à minima 150 kWh. En 2024, ce sont 657 000 € de fonds propres qui ont été fléchés spécifiquement pour la réhabilitation de 182 logements locatifs HLM. Pour l'année 2025, 754 593€ ont été mobilisés pour financer la réhabilitation de 278 logements locatifs sociaux.

- **L'aide à la réalisation d'opérations de construction « qualitatives »**

Par délibération en date du 24 février 2025, La Porte du Hainaut s'est dotée du **Fond d'Intervention Foncière** permettant d'accompagner les opérations habitat déséquilibrées financièrement. Ces opérations devront répondre aux **objectifs de qualité fixés par le PLH2025-2030, selon une grille de 16 cibles qui découlent également des valeurs et ambitions du projet de territoire, et du PCAET**. On peut citer notamment :

- Proposer des aménagements porteurs de transition par la réhabilitation des friches et la lutte contre l'artificialisation des sols
- Mettre en œuvre un urbanisme favorable à la santé pour assurer un cadre de vie sur et sain
- Mettre en œuvre une qualité de cadre de vie, qui concilie intensité, bien vivre ensemble et qualité de l'environnement
- Transition de notre économie locale : favoriser une économie durable, sociale et solidaire
- Développer les modes doux et actifs et la ville du quart d'heure
- Accompagner les conversions et la résilience, prévenir et gérer les risques et les crises
- Réduire la consommation et la production d'énergies, améliorer la gestion énergétique
- Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage
- Préserver la qualité et de la quantité des ressources naturelles grâce à l'amélioration de la gestion de l'eau
- Préserver et restaurer la nature et de la biodiversité

Pour être éligible, l'opération fait l'objet d'une analyse et d'une cotation afin de déterminer le niveau d'accompagnement financier qui peut atteindre 90% du montant du déficit d'opération (10% à la charge de la commune)

Pour 2025, 2 opérations ont bénéficié de ce dispositif :

- Un projet de construction de 78 logements sur l'ancienne friche industrielle « Doublet » rue Jean Jaurès à La Sentinelle
- Un programme de 231 logements neufs avenue de la Paix à Escaudain (ZAC du Collège)

Le montant global de financement engagé en 2025 s'élève à 995 106,98 € TTC

### **3°/ Développer de manière structurée les énergies renouvelables**

Au-delà de l'ensemble des initiatives de sobriété et d'efficacité énergétiques qui s'imposent impérativement pour réduire les consommations du territoire et réussir notre transition énergétique, il est impératif de doter notre territoire d'outils de production d'énergie.

Cette démarche présente deux intérêts :

- Tout d'abord, substituer de nouvelles énergies à l'usage des énergies fossiles, facteur principal du dérèglement climatique
- Ensuite, retrouver des « marges de manœuvre » permettant d'assurer à notre territoire une certaine autonomie énergétique pour se protéger au maximum d'un marché de l'énergie de plus en plus « insaisissable » mettant à mal les ressources de nos collectivités et les budgets nécessaires aux politiques publiques.

Pour mener à bien cette **politique maîtrisée de déploiement d'outils de production d'énergies renouvelables sur le territoire de La Porte du Hainaut**, le choix a été fait de le penser et de le réaliser avec d'une part avec l'appui technique, juridique et financier de la **SEM Energie Hauts de France** et d'autre part dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt avec **GRDF**.

Après un travail, par la direction Eco Responsabilité et SIG, de repérage des fonciers propices à l'installation d'outils de production d'énergie renouvelables, une stratégie se met progressivement en place.

Pour conclure, le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, au côté de notre collectivité et des autres adhérents, anime un groupe de travail pour étudier et éventuellement **structurer une « filière biomasse »** qui permettrait, notamment avec le monde agricole, de valoriser un gisement sous exploité.

## C. Promouvoir des mobilités moins carbonées

**Le transport routier représente 30% des consommations énergétiques du territoire et 35% des émissions de gaz à effet de serre.** Il affecte aussi la qualité de l'air. Or, alors que l'ensemble des consommations d'énergie diminue depuis 2008, les consommations d'énergie liées au transport routier ont augmenté de 38%.

Un des enjeux est de réduire la part des déplacements en voiture « mono usager » et de promouvoir les alternatives (co-voiturage, auto-partage, modes doux...). Cet objectif s'inscrit dans le cadre de la loi LOM de 2019 (forfait mobilité durable pour encourager le co-voiturage et les mobilités actives, plan vélo, interdiction des véhicules thermiques fonctionnant aux énergies fossiles d'ici 2040..).

La Porte du Hainaut soutient et met en œuvre un **schéma des itinéraires doux**, qui vise à promouvoir et organiser les mobilités actives qu'il s'agisse de la marche ou du vélo.

Le schéma des itinéraires doux s'organise autour de 3 niveaux de linéaires : les Vélo routes, les itinéraires structurants et les complémentaires.

En ce qui concerne les Vélo routes, les enjeux sont cyclo-touristiques, pour les habitants mais aussi pour ramener des publics étrangers. L'agglo développe de grands linéaires sur les chemins de halages, drèves forestières et anciens cavaliers miniers.

Parmi les principales réalisations, on peut citer :

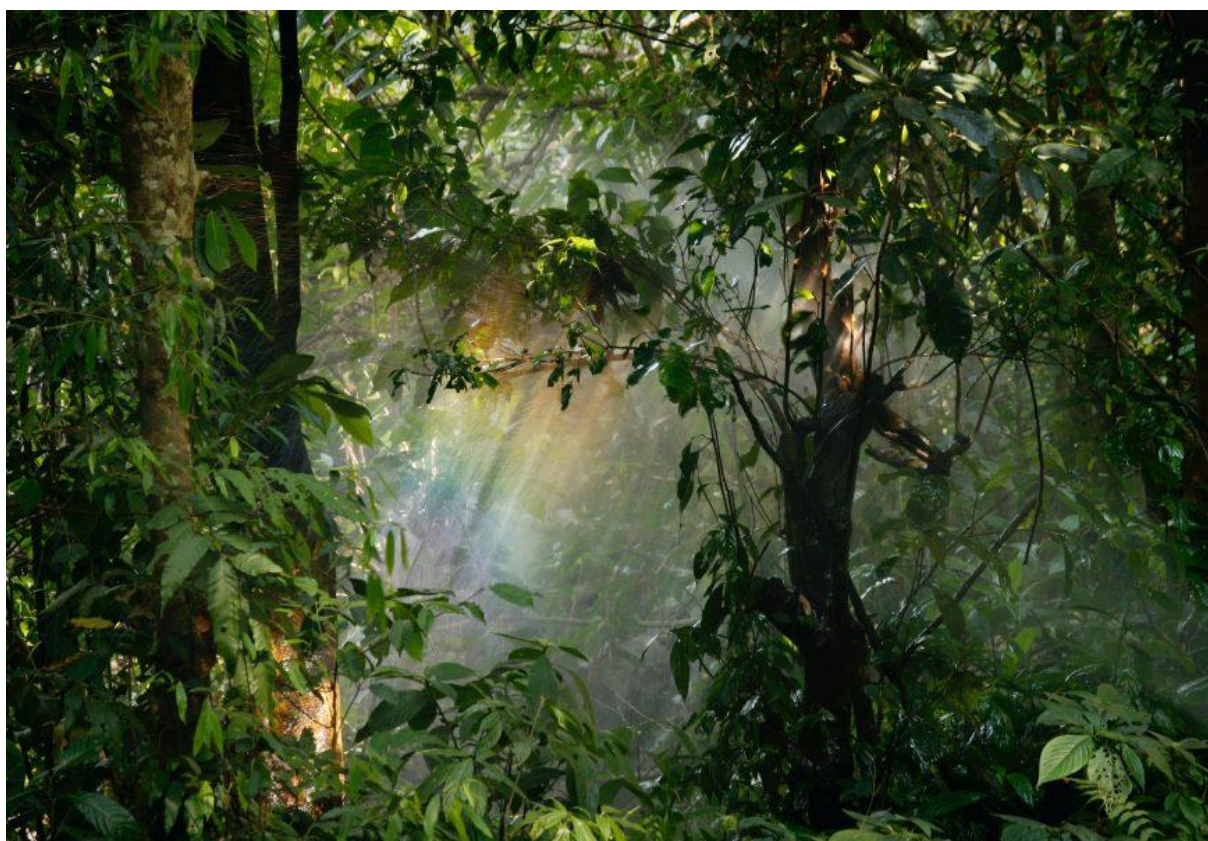
- Véloroute du Paris-Roubaix : 29km jalonnés dont 2km de reprise de voirie/chemin
- Véloroute de la Scarpe : 15km jalonnés dont 6km de reprise de voirie/chemin
- Véloroute au Fil de l'Eau : 3km jalonné dont 1km de reprise de voirie/chemin

Ainsi, depuis le début du mandat, **47km ont été jalonnés et 9km de reprise de voirie/chemin réalisés.**

La prochaine étape sera de développer la mobilité du quotidien, du vélo utilitaire : aménagement de linéaires à partir des flux quotidiens, à partir des pôles générateurs d'activité, des gares, des zones de développement économique.



## Finalité 2 : préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles



Les chiffres mondiaux sur le déclin de la biodiversité sont sans appel. En France, 17% des espèces sont menacées et seulement 20% des espaces naturels sont en bonne santé (rapport du Commissariat Général au Développement durable, mars 2025).

Par ses missions de protection de l'environnement et du cadre de vie, La Porte du Hainaut apporte des solutions concrètes pour protéger la faune et la flore de son territoire. Elle est particulièrement engagée dans les opérations de plantation, participant à des solutions locales de stockage du carbone et d'amélioration du cadre de vie. Elle œuvre aussi à la préservation de la ressource en eau.

## A. Faire de la préservation de la biodiversité un enjeu partagé

### 1°/ Plantons des vergers : une opération qui prend racine

« Plantons des vergers » c'est quoi ?

C'est un appel à projet à destination de nos 47 communes, pour mettre en place des vergers communaux, de quartier ou de maraude.



Cette opération est menée en étroite collaboration avec, d'une part, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et les Espaces Naturels Régionaux pour l'expertise technique des projets présentés et d'autre part, avec le Conseil départemental du Nord, notre partenaire financier (dispositif : Plantation et Renaturation).

Ces plantations ont une vocation pédagogique et permettent aux habitants de notre territoire de renouer avec la nature.

16 communes et le Parc Loisirs et Nature de La Porte du Hainaut se sont inscrites pour la campagne 2024-2025.

**443 fruitiers** ont été commandés (190 fruitiers hautes tiges – 168 fruitiers basses tiges – 85 fruitiers palissés).

Les installations se sont faites selon deux types de vergers différents :

- **Grand verger** avec un nombre de fruitiers allant de 15 à 45 fruitiers – **11 communes** concernées :

Abscou (15 fruitiers) ; Bruille St Amand (22 fruitiers) ; Émerchicourt (30 fruitiers) ; Louches (30 fruitiers) ; Nivelles (15 fruitiers) ; Raismes (37 fruitiers) ; Rosult (34 fruitiers) ; Thun St Amand (26 fruitiers) ; Trith St Léger (24 fruitiers) ; Parc de loisirs (20 fruitiers).

- **Vergers de proximités** de plus petites tailles répartis sur l'ensemble des quartiers de la commune - (îlots de 5 à 10 fruitiers) – **6 communes** :
- Bouchain (33 fruitiers) ; Château l'Abbaye (18 fruitiers) ; Denain (40 fruitiers) ; Escaudain (5 fruitiers) ; Hérin (17 fruitiers).

Afin d'informer les habitants, des panneaux signalétiques ont été conçus avec la Direction de la Communication et installés. Les communes ayant participé à plusieurs opérations ont été

**Plantons des vergers** La Porte du Hainaut

Ce verger a vu le jour en janvier 2025 grâce au travail conjoint entre la commune de Bruille St-Amand, la Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut et la participation des écoles.

Mettre un verger au cœur du village va permettre de retrouver un cortège d'espèces sauvages et de renouer avec Dame Nature. Le verger haute et basse-tige offre un espace de nature pour les insectes pollinisateurs et les oiseaux cavernicoles comme la mésange charbonnière ou encore la chouette chevêche.

Il est primordial d'en prendre soin pour y récolter les fruits pour en faire une compote, un jus ou une tarte.

Les variétés fruitières locales et anciennes ont été commandées sur le site « Plantons Le Décor » validées par les Espaces Naturels Régionaux et le PNR Scarpe-Escaut.

Ce projet a été co-financé par La Porte du Hainaut et le département du Nord.



spécifiquement mises à l'honneur.

Cette initiative a rencontré un vif intérêt, comme en témoignent les nombreux articles de la presse locale

Articles de presse :

**Hainaut**

**PLANTONS DES VERGERS**  
Afin d'assurer un avenir écologique

**HAINAUT** Pour la deuxième année consécutive, le Département du Nord, le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut et la CAPH ont renouvelé l'opération.

Ce mardi, les communes ayant commandé des fruitiers pour aménager leurs vergers communaux se sont retrouvées sur la zone du Ploûch à Raismes pour retirer leurs arbres. Pour cette nouvelle année, la CAPH a mis en place, sur l'ensemble du territoire, l'opération « Plantons des vergers ». 27 vergers vont voir le jour. 443 fruitiers dont 190 fruitiers hautes tiges, 168 fruitiers tiges basses et 85 fruitiers palissés seront plantés pour permettre de retrouver un cortège d'espèces sauvages et de renouer avec dame nature. En plus d'offrir un espace de nature pour les pollinisateurs et les espèces cavernicoles comme la chouette chevêche, ces vergers seront également pédagogiques, de conservation des variétés anciennes de fruitiers et de maraîchage aux bons plaisirs des enfants et des habitants.

**16 COMMUNES CONCERNÉES**  
Sur les seize communes du territoire de la communauté de l'agglomération de La Porte du Hainaut, dix (Abson, Bruille-Saint-Amand, Enverchicourt, Louches, Nivelles, Raismes, Rosult, Thun-Saint-Amand, Trith-Saint-Léger, Raismes Parc Loisirs et Nature La Porte du Hainaut) sont concernées par le pro-

C'est Bruno Saligot, vice-président commission éco-responsabilité de La Porte du Hainaut qui a accueilli les représentants des communes.

jet « Grand verger » pour une mise en place de vergers de conservation sur de grandes parcelles dédiées. Les six autres (Bouchain, Château d'Abbaye, Demais, Escaudain, Héris, Marquette-en-Ostrevant) sont concernés par le projet « Verger de proximité » pour une mise en place de vergers éclairés sur de petites parcelles de quartiers. Le Parc Loisirs et Nature sera planté par les jeunes du lycée agricole de Raismes. Tous les autres

son des variétés anciennes adaptées au territoire, assurés par des producteurs locaux. Le coût de l'opération est de 42 187 euros.

Cinq communes (Abson, Bouchain, Bruille-Saint-Amand, Escaudain et Trith-Saint-Léger) ont été récompensées d'un panneau à afficher dans leur verger, pour saluer leur fidélité au programme depuis son existence.

**NORD | RAISMES | JANVIER 2025**

**DISTRIBUTION.** Mardi 28 janvier, la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut a organisé pour la deuxième année consécutive une distribution de végétaux, dans le cadre de l'opération « Plantons des vergers ». Tout à la matinée, les équipes de la Porte du Hainaut se

son affectées à distribuer les 443 fruitiers qui seront plantés dans 27 vergers, répartis dans 16 communes. Ces plantations permettront de favoriser la biodiversité et, pour le plus grand plaisir des enfants et habitants, de s'impliquer en prenant soin des arbres et en récoltant les fruits.



## L'opération Plantons des vergers 2025 de la Porte du Hainaut a commencé



Les communes de Abson, Bouchain, Bruille, Escaudain et Trith récompensées pour leurs actions.

**VALENCIENNOIS.** Depuis 2008, la Porte du Hainaut a démarré un cycle long pour la re-plantation des espaces publics en installant une opération annuelle « Plantons dans nos communes » avec près de 110 000 arbres plantés, devenu « Plantons des vergers ».

En 2025, quinze communes et le Parc de loisirs nature de Raismes ont répondu à l'appel à projet. Pour dix de ces acteurs, les plantations seront en place via un projet Grand Verger de conservation sur de grandes parcelles dédiées. Pour les six autres, des Vergers dits de proximité et éclaté sur des petites parcelles de quartier.

Vingt-sept vergers vont voir le jour et 443 arbres fruitiers seront plantés : 190 en hautes tiges dans des grands espaces, 168 en tiges basses pour les espaces res-

treints et 85 fruitiers palissés. Le coût total est estimé à 42 187 €, comprenant les arbres et les aménagements des fosses de plantation dans l'ensemble des communes.

**« Rendre notre territoire plus résilient aux changements climatiques, préserver la biodiversité, créer des corridors pour oiseaux. »**

Ce montant est financé à hauteur d'un peu plus de 50 % par le Département du Nord.

**« PLANTER AUJOURD'HUI, C'EST AGIR POUR DEMAIN »**  
Pour Bruno Saligot, maire d'Es-

caudain et vice-président de la commission éco-responsabilité à la CAPH. « planter aujourd'hui, c'est pour agir pour demain. Cette opération a plusieurs objectifs : rendre notre territoire plus résilient aux changements climatiques, préserver la biodiversité, créer des corridors pour oiseaux mais aussi embellir nos communes encore marquées par l'empreinte industrielle passée ».

**« HAIE NATURELLE COUPE VENT »**  
Pour la commune de Rosult, représentée par France-Anne Scrive-Thiébaud, adjointe à l'environnement, c'était une première. « Nous avons voulu nous inscrire à cette opération via l'installation de 32 arbres basses tiges autour d'une partie de la halle couverte et qui à terme permettront de créer une haie naturelle coupe vent. » ■ GÉRARD PIQUE (CLP)

## 2°/ « Plantons Le Décor » : Opération Régionale relayée au niveau local.

Cette opération permet aux communes, aux habitants, aux entreprises et aux agriculteurs de commander des arbres et arbustes sur la plateforme [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr) des essences locales adaptées au territoire à des prix abordables. Elle est coordonnée par ENRx (Espaces Naturels Régionaux) et La Porte du Hainaut en assure le relais local.

Plus de 150 commandes ont été livrées à la maison du Parc à St Amand Les Eaux le mercredi 5 février 2025.



## 3°/ «Autour du Vergen» - Mercredi 15 janvier 2025

Afin d'accompagner les habitants et techniciens municipaux à un entretien optimal de leurs arbres fruitiers, formation a été organisée. Elle a réuni 17 personnes.



une

## B. Préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau

L'hiver et le printemps 2024 ont été marqués par une pluviométrie exceptionnelle depuis la fin 2023 jusque mai 2024. Les conséquences ont été des niveaux piézométriques dans les nappes et limnimétriques dans les cours particulièrement hauts. A l'inverse, la fin d'année a été plus sèche que la moyenne. Dans ce contexte, **le travail partenarial est crucial pour assurer la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.**

### 1°/ Entretien et gérer les milieux aquatiques (bilan de l'action des syndicats GEMAPI sur la base des rapports d'activité)

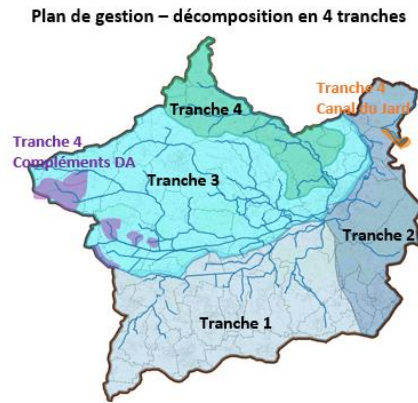
Depuis le 1er janvier 2018, La Porte du Hainaut est compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La compétence GEMAPI a été transféré à deux syndicats existants

- **SMAPI (nord du territoire) : entretien et restauration des cours d'eau, prévention des inondations**

## ✓ Plan de Gestion

Afin de gérer de façon optimale la GEMAPI, le SMAPI a décidé de se doter d'un plan de gestion pluriannuel, divisé en 4 tranches géographiques (cf carte):

La tranche 4 débutée 2023 s'est achevée en juillet 2024 par les propositions d'action d'entretien et de restauration. La Déclaration d'Intérêt Générale rendant cette tranche 4 opérationnelle a été validée par arrêté préfectoral le 26 mai 2025.



## ✓ Entretien des cours d'eau

Au cours de l'année 2024, les cours d'eau ont été entretenus par la SMAPI, sur le territoire de la CAPH, pour un montant de 284 308.84 € TTC soit 66% des interventions du syndicat.

Les principales opérations réalisées concernent :

- La réouverture du milieu sur plusieurs kilomètres du courant de l'hôpital à Sars et Rosières en février 2024
- L'entretien de l'Elnon, du Wabempré et de la ZEC à Lecelles
- Le faucardage des fontaines d'Haveluy à Wallers
- Entretien du courant du plat Bouchard à Rumegies
- L'arrachage d'espèces exotiques envahissantes et le retrait d'embâcles sur le secteur de Rumegies et Lecelles en juillet et septembre 2023

## ✓ Continuité écologique

Plusieurs actions ont été menées en 2024 pour améliorer la continuité écologique sur le territoire notamment :

- Le retrait d'un clapet anti-retour sur la Branche Jambon

## ✓ Entretien des passes à poissons

En 2023, les passes à poissons du Décours à Thun Saint Amand et du canal Broutin à Millonfosse ont été entretenues par ETM pour un montant de 1 804,28 € TTC.

La passe à poisson de l'écluse VNF de Thun a également été entretenue par ETM dans le cadre du marché communautaire d'entretien des écluses.

## ✓ Entretien des ZECs

La surveillance et l'entretien des éléments hydrauliques (sonde, vanne, remblai, canalisation, déversoir et fossés d'alimentation), des espaces verts et des accès sur les ZECs de Landas-Orchies et de Lecelles ont représenté un coût annuel de **11 707,30 € TTC**.

Le déboisement de des digues de la **ZEC de Bellaing** s'est élevé à **17 460,00 € TTC**.

Différentes opérations ont été engagées sur le bassin de rétention de la **Puchoie**, notamment sur les arbres pour un montant total de **9 025,32 € TTC**.

✓ **Prévention des inondations : création des ZECs sur l'Elnon**

Le projet Elnon transfrontalier a été lancé pour répondre au problème d'inondations constatées depuis 25 ans de part et d'autre de la frontière du fait du débordement du cours d'eau.

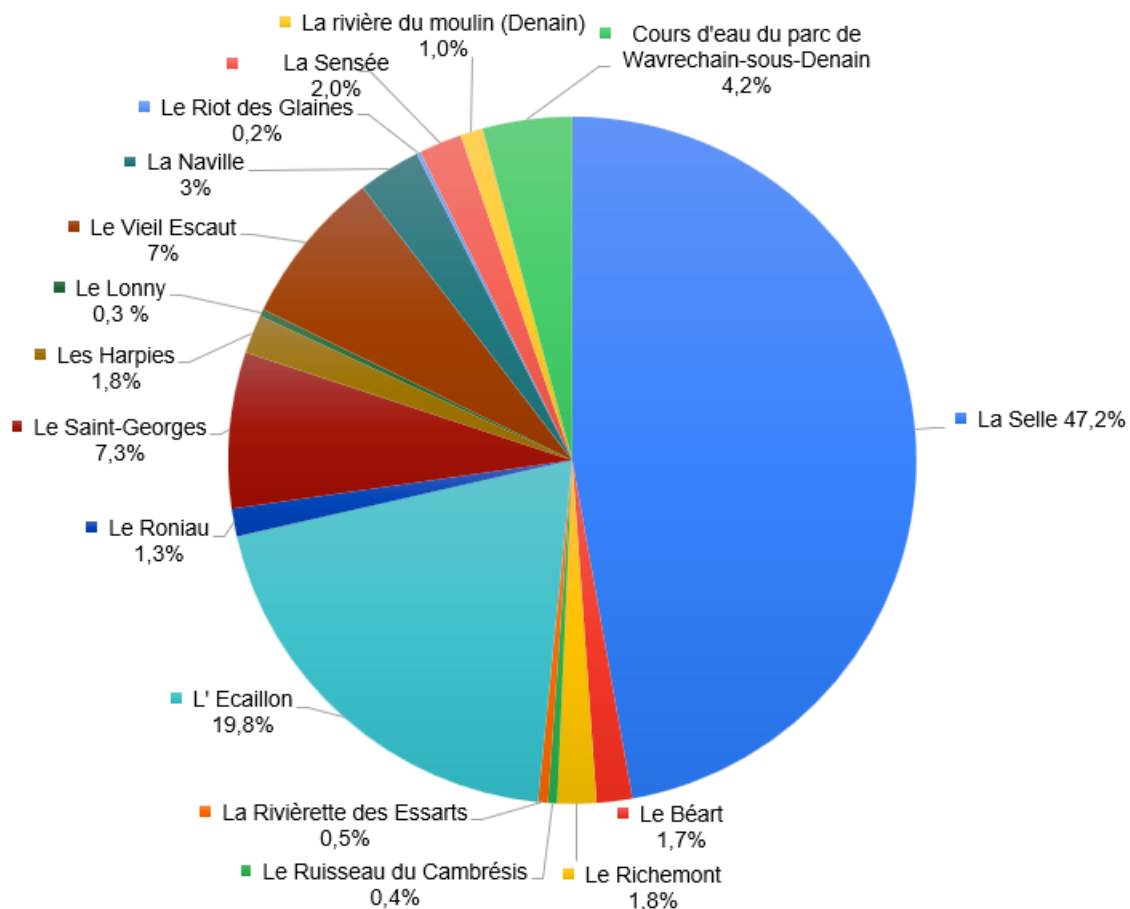
Côté belge, la ZIT de Rumes a été réalisée.

Côté français, des obtentions tardives d'autorisation environnementales et un conflit foncier ont conduit à réévaluer le projet. Les travaux des ZEC de Lecelles et Rumegies ont pu démarrer en octobre 2024 et se sont poursuivis jusque mi-décembre avant d'être suspendues pour cause de conditions climatiques puis période de reproduction des espèces.

➤ **SYMSEE : au sud du territoire**

**Entretien des cours d'eau**

Sur l'ensemble du territoire du SYMSEE, les travaux d'entretien concernent les opérations courantes sur les masses d'eau identifiées par la DDTM du Nord ont représenté un total de 5 594 h, réalisées essentiellement en régie.



### ✓ Restauration des cours d'eau

Les travaux réalisés ont inclus plusieurs mesures importantes :

- Création de caches piscicoles : aménagement de 20 caches piscicoles structurés et mobiles sur l'ensemble des rivières et EPCI-FP. Ces sites expérimentaux visent à permettre aux équipes de tester divers dispositifs mobiles, d'ajuster les méthodes aux particularités de chaque rivière et de former l'équipe en prévision du futur plan de gestion.
- Réutilisation du bois d'entretien : Utilisation du bois récupéré lors des opérations d'entretien courant des rivières pour créer des caches piscicoles mineures.

### ✓ Continuité écologique

Le Moulin d'Haspres situé sur la Selle est un ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique. Des études avant-projet et projet ont déjà été réalisées en 2018. Cependant depuis la validation d'un des scénarii de la phase projet, différentes problématiques ont été relevées conduisant le Syndicat à abandonner le projet retenu et d'en redéfinir un nouveau.

Au cours de l'année 2024, le Syndicat a redéfini les objectifs de restauration du site et lancé le marché de consultation pour la réactualisation du projet en phase PRO et pour la maîtrise d'œuvre pour les travaux de rétablissement de la continuité écologique du moulin d'Haspres. Le lancement de l'étude sera réalisé courant de l'année 2025.

### ✓ Hydraulique douce :

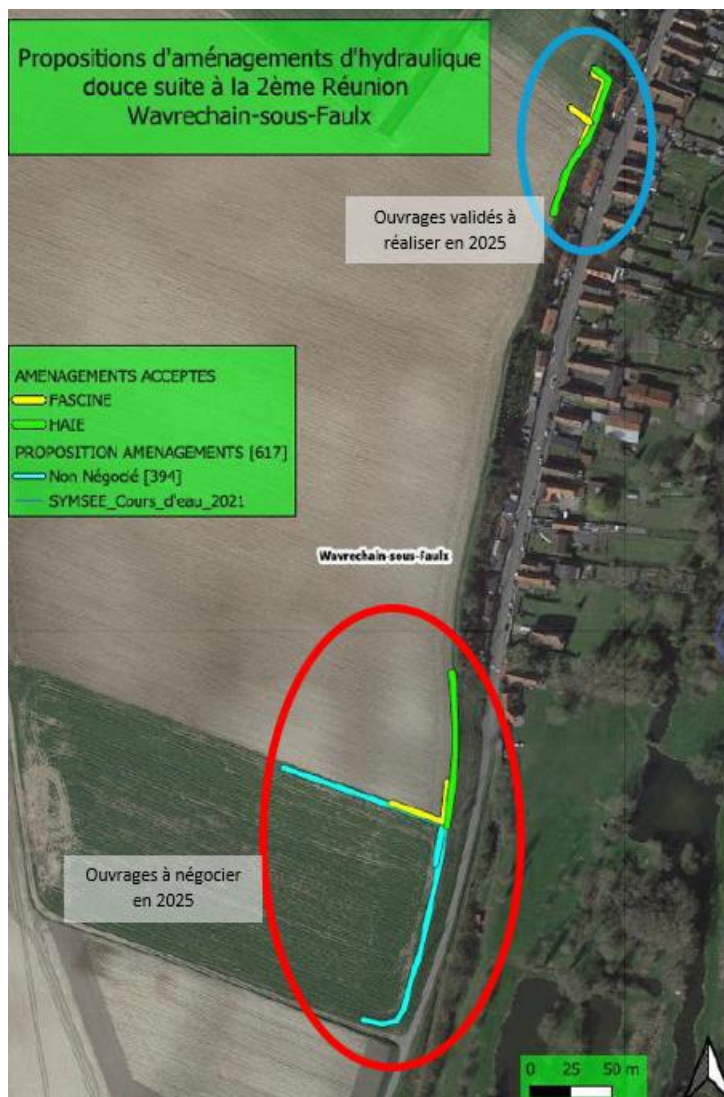
La Communauté d'Agglomération est confrontée à des enjeux majeurs liés à l'érosion des sols et aux coulées de boue. Les communes de Wavrechain-sous-Faulx et Wasnes-au-Bac ont bénéficié de deux études hydrauliques pilotées par la CAPH pour lutter contre ces phénomènes. Depuis 2021, le SYMSEE a repris ces dossiers afin de poursuivre les actions engagées.

Deux événements récents de coulées de boue ont impacté la commune de Wavrechain-sous-Faulx : le 26 mai 2024, et le 18 juin 2024. Après l'épisode du 26 mai 2024, les agents du SYMSEE ont réalisé un premier diagnostic, appuyés par les conclusions de l'étude hydraulique menée par la CAPH sur Wavrechain-sous-Faulx. Les coulées de boue proviennent de parcelles agricoles situées en amont du sous-bassin versant alimentant cette rue. Les conditions météorologiques pluvieuses et orageuses aggravent les impacts :

- Pour les propriétaires privés situés en aval, des risques d'inondation et des dépôts de boue.
- Pour le domaine public, des dépôts importants de terre sur la voirie et des eaux boueuses dégradant les milieux aquatiques.

Après les coulées de boue du 18 juin 2024, il est apparu que ces phénomènes ne sont pas isolés et qu'ils risquent de se reproduire. Une solution concertée impliquant toutes les parties prenantes est donc essentielle : exploitants et propriétaires agricoles, Chambre d'agriculture, commune de Wavrechain-sous-Faulx, CAPH, et SYMSEE.

Trois réunions ont été organisées. À la suite des études et des négociations, les linéaires situés au nord ont été validés pour une réalisation en 2025. Cependant, d'autres ouvrages identifiés nécessitent encore des négociations avec les propriétaires et seront poursuivis en 2025.



✓ **Etudes 2023 :**

- Etude de la restauration de la continuité écologique du Vieil Escout

À l'issue d'une étude hydraulique et d'échanges avec Voies Navigables de France (VNF), en 2022-2023, le SYMSEE a obtenu l'accord pour la réalisation d'un ouvrage de prélèvement d'eau depuis le canal de l'Escaut vers le Vieil Escout, de 50l/s à 300 l/s selon les conditions hydrologiques, afin d'améliorer l'état écologique de la rivière.

En 2024, le Syndicat a lancé un nouveau marché pour l'étude du projet au stade PRO et la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'améliorations écologique du Vieil Escout. Des contacts avec la Communauté d'Agglomération de Cambrai ont également été repris afin de déterminer les opportunités, la faisabilité réglementaire et financière d'une opération de restauration en dehors de son périmètre d'intervention. En effet sur les 5,8km du cours d'eau du Vieil Escout, 1,2km sont sur la Communauté d'Agglomération de Cambrai, soit en dehors du périmètre d'intervention du Syndicat. Le lancement de l'étude sera réalisé courant de l'année 2025.

## 2°/ Permettre aux habitants de préserver l'eau : les aides aux particuliers

Afin d'accompagner les habitants de la CAPH dans la préservation de la ressource en eau, deux dispositifs ont été mis en place sur le territoire alors qu'il n'existe aucune aide au niveau national, régional ou départemental :

- **La vente à prix préférentiel d'un récupérateur d'eau de pluie**

Depuis 2022, la collectivité propose annuellement un achat groupé de récupérateurs à tarif préférentiel pour les habitants du territoire (20 €).

En 2025, 630 habitants ont pu bénéficier de cette opportunité.

Afin d'optimiser l'organisation, l'inscription et le règlement du dispositif a eu lieu en ligne sur le Portail Famille de La Porte du Hainaut. Les cuves ont été distribuées au site minier, les 23 et 24 mai. Cette organisation a simplifié le traitement des paiements par le Trésor Public.



- **L'aide à l'acquisition d'une cuve**

Le dispositif existe depuis 2007. Il s'adresse aux particuliers souhaitant s'équiper d'un récupérateur ou d'une cuve enterrée.

En 2023, les élus ont choisi d'augmenter la participation de la CAPH de 40% à 50%.

## 3°/ Aménager un territoire favorable à la ressource en eau : le zonage pluvial

En septembre 2024, la collectivité a lancé l'élaboration d'un zonage pluvial à l'échelle de tout son territoire afin de formaliser une politique de gestion des eaux pluviales dans un document à portée technique et juridique qui sera rendu opposable en l'intégrant au PLUi.

Les enjeux de la démarche dépassent le cadre des eaux pluviales puisqu'ils concernent :

- L'amélioration de la recharge des nappes
- L'amélioration de la qualité chimique des cours d'eau
- La lutte contre les inondations
- L'amélioration de la biodiversité
- L'amélioration du cadre de vie des habitants
- L'adaptation au changement climatique
- La lutte contre l'érosion agricole

Afin de s'assurer de la réussite du projet, la collectivité s'est entourée du CEREMA en tant qu'assistant à Maitrise d'ouvrage. Le marché a été attribué au bureau d'étude VERDI en groupement avec HYDREAU. L'équipe constituée est pluridisciplinaire afin de répondre aussi bien aux questions hydrauliques, qu'urbanistiques et de communication.

Le dernier trimestre 2024 a été consacré aux phases 0, la pédagogie aux communes et 1, le recueil de données.



### Finalité 3 : permettre à tous les êtres de s'épanouir



Pouvoir s'épanouir sur le territoire de La Porte du Hainaut, c'est pouvoir y vivre en bonne santé, en développant de nouvelles connaissances et compétences et en accédant à la culture où que l'on habite et quelle que soit sa condition.

## A. Vivre mieux sur le territoire : la santé sous toutes ses dimensions

Le diagnostic du Projet de territoire a montré la **faiblesse de l'Indicateur de Développement Humain (IDH), particulièrement dégradé sur sa composante « Santé »**. Afin de travailler à améliorer la santé des habitants, la collectivité et ses partenaires se sont engagés dans un Contrat Local de Santé (CLS), un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) mais aussi dans la promotion du bien-être par le sport

### 1° Le Contrat Local de Santé et le Conseil Local de Santé Mentale

- **Le Contrat Local de Santé**

Portés conjointement par l'Agence Régionale de Santé et une collectivité territoriale, avec l'appui des institutions volontaires du territoire, les Contrats Locaux de Santé reposent sur une méthodologie participative. Le Contrat Local de Santé doit contribuer à la construction de parcours de santé adaptés aux besoins de la population locale. Il s'agit d'une approche globale territoriale, participative et partenariale qui doit permettre de renforcer la coordination entre les acteurs de terrain mobilisés autour de la santé.

Au regard des problématiques de santé du territoire repérées sur les quartiers prioritaires, le volet santé du Contrat de Ville de La Porte du Hainaut a été en 2019, réaffirmé comme une priorité.

C'est dans la continuité de cette démarche que La Porte du Hainaut a souhaité initier la réalisation d'un **diagnostic local de santé**. Ce diagnostic local de santé, réalisé durant l'année 2021 en partenariat avec l'Observatoire Régional de la Santé et du Social (OR2S), s'est structuré autour de la réalisation d'un état des lieux socio-sanitaire quantitatif et d'un travail qualitatif en lien avec les acteurs ressources et la population du territoire.

Ce diagnostic local de santé a permis de réaffirmer la nécessité pour La Porte du Hainaut et pour l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France de s'engager en faveur de la santé des habitants du territoire, notamment en développant un Contrat Local de Santé sur des priorités identifiées de manière partenariale.

Les actions du CLS mobilisent un **large partenariat territorial** mêlant acteurs de santé, institutions et collectivités. Les partenaires les plus présents sont : les CPTS (Amandinois, Grand Amandinois, Grand Denain), la CPAM, l'ARS, les URPS, les PMI et les CH (Denain, Saint-Amand-Les-Eaux). D'autres acteurs interviennent selon les thématiques : Éducation nationale, Face Mel Hainaut, CRCDC, ADSF, Eurogroup Consulting, CD59, Voisins Malins, L'Établi et les CCAS. Ces partenariats couvrent l'organisation des soins, l'attractivité médicale, la prévention, la périnatalité et l'inclusion numérique.

En 2025, les actions se sont concentrées sur :

- la poursuite et l'amplification des campagnes (certificats inutiles, « TROD » - test rapide d'orientation diagnostique des angines en pharmacie qui permet une première orientation des patients, inclusion numérique, dépistages) ;
- le déploiement opérationnel des dispositifs (campagne « TROD » 2025–2026, porte-à-porte sur le Denaisis, modélisation dispositifs itinérants, village santé, stages collectifs en santé ;
- la structuration d'outils stratégiques : incubateur médical (cahier des charges), réseau 1000 jours ;
- l'évaluation et l'analyse des données : frottis post-grossesse, EPP, dépistages ;
- la montée en compétence des acteurs : Ambassadeurs MES, formations MSU ;
- le lancement de nouvelles vagues d'actions inclusion numérique, prévention cancers, ordonnance verte.

- **Le Conseil Local de Santé Mentale**

Dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé, les enjeux de santé mentale ont été identifiés comme cruciaux pour le bien-être des habitants. Les partenaires ont donc travaillé spécifiquement à la mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale, qui a été officiellement **lancé le 25 septembre 2025**.

Afin de travailler à la déstigmatisation des troubles mentaux, mais aussi à l'information des personnes porteuses de ces troubles sur leurs droits, 5 sensibilisations à destination des habitants et une à destination des professionnels ont été organisées.

Le Conseil Local de Santé Mentale porte ainsi 22 actions sur les 3 années à venir.

## 2°/ Les agents solidaires : la campagne de don du sang

De juillet 2024 à février 2025, une **campagne solidaire de don du sang** a été menée.

Face au manque récurrent de dons (sang et plasma), la Maison du Don de Valenciennes a en effet sollicité la collectivité. L'objectif de cette structure était initialement de mieux faire connaître ses activités.

La Porte du Hainaut s'est emparée de cette opportunité pour promouvoir et faciliter le don du sang, notamment en communiquant sur le don sur le temps de travail pour ses agents, mais aussi en informant largement sur le don, par exemple par le réseau des médiathèques ou par l'intermédiaire de l'intranet.

Ce sont ainsi 140 dons qui ont été réalisés, sans compter les multiples retombées en termes de communication.

### 3°/ Le sport, vecteur de bien-être

- Se remobiliser vers l'emploi grâce au sport



10 femmes du territoire ont choisi de relever un défi sportif et solidaire : prendre le départ de la Course des Terrils, le 28 septembre 2025

Portée par le PLIE de La Porte du Hainaut, en partenariat avec la Mission Bassin Minier, cette action a rassemblé des femmes en parcours difficile, certaines victimes de violences conjugales.

Encadrées par Ingrid Dequin avec le soutien du club d'athlétisme de Douchy-les-Mines, elles ont été coachées de juin à septembre, à raison de deux séances par semaine.

Grâce à Filiéris, chaque femme a bénéficié d'un bilan de santé pour démarrer cette aventure dans les meilleures conditions. Un équipement complet leur a été fourni.

L'objectif était de reprendre confiance en elles, en parallèle de l'accompagnement du PLIE sur les enjeux d'insertion sociale et professionnelle.

- Bouger pour préserver sa santé : le Centre Sport Santé

Les seniors du territoire se trouvent confrontés à plusieurs types de pathologie : progression des maladies cardiovasculaires, difficultés liées à un poids excessif ou insuffisant, diabète, pathologies de l'appareil respiratoire. Le Centre Sport Santé vise à répondre à cette problématique en permettant un accès équitable aux activités physiques et sportives de personnes peu mobiles (population rurale en particulier).

Son objectif est de promouvoir le sport comme un vecteur de bien être propre à retrouver une hygiène de vie et éviter les pathologies liées à la sédentarité et aux mauvaises conditions de vie, de prendre en compte les déterminants de Santé publique dans la politique sportive communautaire.



Le dispositif couvre 17 communes du territoire.

L'effort de communication entrepris en 2024 / 25 porte ses fruits : les inscriptions ont augmenté pour atteindre 200 personnes.

Celles-ci sont majoritairement des femmes de 65 à 70 ans.

## B. Croiser les regards : culture et développement durable

Parce que le développement durable, l'économie circulaire et l'éco-responsabilité sont des enjeux majeurs pour l'avenir de notre territoire, la direction Culture s'interroge sur ses pratiques afin d'établir un bilan qui permettra de s'inscrire progressivement dans une logique de plus en plus vertueuse.

Ce travail d'analyse et d'évolution des pratiques se conduira sur plusieurs années.

### 1°/ Le spectacle vivant : vibrer ensemble

Pour cette année 2025, le service Spectacle vivant poursuit son travail d'analyse de l'activité des Scènes Plurielles initié en 2024.

L'objectif est de mettre en avant les bonnes pratiques et les axes de progression pour tendre vers une **programmation plus éco-responsable**.

- **La mobilité des artistes et des publics**

La Direction Culture se mobilise pour promouvoir les mobilités actives tant de la part des artistes que de celle des publics. Ainsi, la part des artistes qui ont effectué un déplacement en véhicule motorisé personnel uniquement est passée de 78,2% en 2024 à 22,86%.

Les publics proviennent de secteurs géographiques très proches (moins de 20 kms).

Cette question de la mobilité, tant des artistes que du public, est fortement liée à la volonté de La Porte du Hainaut de porter la Culture partout et pour tous, en allant au plus près des publics éloignés, empêchés..., dans toutes les communes du territoire, en privilégiant d'autant plus celles qui ne sont pas équipées de lieu dédié au spectacle.

L'agglomération de la Porte du Hainaut étant un territoire comprenant de nombreuses zones rurales, avec des communes peu ou pas desservies par les transports en communs, d'autant plus le soir, il est alors indispensable de passer par un déplacement en voiture.

- **La programmation**

- ✓ ***L'origine géographique des compagnies***

Pour garder une diversité et une qualité de programmation, il convient de ne pas s'interdire de choisir des artistes venant de loin.

Toutefois, les contraintes environnementales mais aussi économiques (prise en charge de frais de déplacement et hébergement) doivent être prises en compte dans les choix de programmation.

Dans la suite des pistes de réflexion évoquées en 2024,

- Des avancées ont eu lieu sur la question de **l'intégration d'un réseau de programmeurs** afin d'avoir des programmations complémentaires qui permettront la mise en place de tournées au niveau régional afin de réduire leur impact environnemental. Une prise de contact est engagée avec le réseau Hauts de France en Scène pour une adhésion en 2026.
- Une **programmation mutualisée** a été mise en place avec le Gymnase à Roubaix, l'Imaginaire à Douchy-les-Mines ainsi qu'avec La Clef des Chants en région Hauts de France.
- Concernant l'origine géographique des compagnies programmées, le choix a été fait de choisir au moins **50% de compagnies locales ou régionales**, tant dans un souci d'**impact écologique** que de **soutien à la création locale**. De fait, la part des compagnies régionales est passée de 43,7% en 2024 à 57,41% en 2025.

### ✓ *Spectacles et représentations*

Ce critère de l'origine géographique des compagnies est à pondérer avec le nombre de représentations qui sont données pour un même spectacle. Les 35 spectacles programmés en 2025 ont donné lieu à 127 représentations (47 tout public et 80 scolaires).

### ✓ *Impact énergétique des spectacles*

Analyse des moyens techniques déployés autour des spectacles						
	Minimum ou sans		Moyen		Important	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Décor	48,50 %	57,14 %	48,50 %	31,43 %	9,00 %	11,43 %
Son amplifié	34,00 %	37,14 %	42,00 %	60,00 %	24,00 %	2,86 %
Lumières	48,50 %	48,57 %	42,50 %	45,71 %	9,00 %	5,72 %

Outre la question du déplacement, le choix du spectacle interroge aussi la question du type de spectacle. Selon qu'il sera en acoustique ou avec un son fortement amplifié, avec un décor et un plan feu plus ou moins important, l'impact écologique du spectacle ne sera pas identique.

En 2025, le choix des spectacles a été fait en prenant en compte l'impact technique global de la programmation. L'analyse de cet item montre un équilibre dans l'impact technique des spectacles programmés.

### • **La communication**

Sur la communication papier, pour l'ensemble de l'année 2025 :

- 6 100 flyers et 460 affiches ont été imprimés et diffusés
- 10 000 programmes ont été imprimés.

S'agissant de promouvoir 35 spectacles, ces chiffres d'impression affiches/flyers ne sont pas excessifs. En effet, cela représente environ 13 affiches et 174 flyers par spectacle.

Concernant les 2 plaquettes de programmation 2025, la grande majorité des plaquettes imprimées ont été distribuées dans les lieux relais d'information, le reste a été mis à disposition du public lors des spectacles. Le constat est fait d'une bonne diffusion via les commerces et d'une moindre efficacité de la diffusion dans les mairies. La répartition a été affinée en ce sens avec des dépôts plus importants dans les points relais très fréquentés comme les médiathèques.

Il est à noter que l'impression des programmes est réalisée sur du papier recyclé.

Cette programmation est également présente sur le site de la Porte du Hainaut et des focus spécifiques viennent relancer l'intérêt de la population sur certaines dates. Une newsletter bimensuelle spécifique au spectacle vivant est aussi adressée aux 3 500 personnes abonnées.

- **Le matériel scénique**

Avoir une consommation maîtrisée et raisonnée nécessite d'avoir une connaissance complète et à jour du parc matériel.

Une actualisation d'inventaire a été réalisée au 2eme semestre 2024. Le document établi à cette occasion est depuis incrémenté en temps réel en fonction des entrées et sorties de matériel.

Celui-ci va permettre de prendre en compte l'obsolescence du matériel et d'anticiper son remplacement en ayant le temps de comparer l'impact énergétique, la durée de vie théorique et ainsi de pouvoir effectuer un achat plus responsable. Un PPI pourrait ensuite être mis en place.

- **La billetterie**

A ce jour, la billetterie des Scènes Plurielles est assurée totalement en billetterie papier, via des carnets à souches. Pour l'année 2025, 4 750 billets ont été imprimés pour un cout global de 624 euros.

La réservation par téléphone et la vente sur place au dernier moment ne peuvent et ne doivent pas disparaître car elles sont gages d'accessibilité pour tous.

Toutefois un travail de consultation pour la mise en place d'une **billetterie en ligne** a été engagé en 2025, ce qui permettra d'éviter l'impression des billets et présentera aussi l'avantage de pouvoir donner en un clic une information aux spectateurs sans avoir à passer plusieurs heures au téléphone.

- **La pédagogie**

Spectacle ayant une thématique en lien avec l'écologie, le développement durable, l'éco responsabilité	2024	2025
	18,00 % des spectacles	22,86 % des spectacles
	21,60 % des représentations	29,92 % des représentations

Cette année, sur les **35 spectacles proposés**, **8 d'entre eux avaient une thématique en lien avec l'écologie, le développement durable/éco responsabilité**. Ces 8 spectacles ont donné lieu à 38 représentations dont 28 scolaires. Par exemple, le concert dessiné « UNDA » a permis d'aborder, de manière poétique, le lien du territoire avec l'eau (photo ci contre).



L'ambition portée par la Porte du Hainaut dans son projet de territoire de « Faire face collectivement aux enjeux globaux » est ici pleinement incarnée par la sensibilisation des plus jeunes.

Il convient de prendre en compte ce résultat afin d'être encore plus attentif aux propositions artistiques qui touchent à cette thématique. Les artistes étant eux-mêmes de plus en plus sensibles à l'écologie, il nous appartient de nous emparer du sujet car la Culture est un vecteur efficace de réflexion, de sensibilisation et d'information.

## 2°/ Lecture publique et développement durable

Pour cette année 2025, le service de la Lecture Publique entreprend un travail d'analyse de ses pratiques professionnelles sous le prisme de l'éco-responsabilité et du développement durable.

Comme pour le Spectacle Vivant, l'objectif est de mettre en avant les bonnes pratiques et les axes de progression pour tendre vers une prise en compte plus efficace de ces questions dans l'activité quotidienne.

- **La programmation et la mobilité**

Le recours à une programmation massivement issue des Hauts de **France (48,99%)** est un marqueur fort de la volonté de soutenir des artistes et prestataires locaux, de faire le choix de la proximité pour limiter l'impact environnemental et de maîtriser le coût financier.

**Pour autant, les déplacements des artistes et prestataires se font principalement en véhicule (81%), ce qui s'explique par la nature du territoire**, qui est majoritairement rural, et par l'implantation d'un grand nombre de médiathèques communautaires dans des communes difficiles d'accès en transports en commun, notamment en transportant du matériel.

La quasi-totalité du public participant aux animations et spectacles (**98%**) est issue de la grande proximité. Même si certains viennent en voiture, cette proximité vient minorer l'empreinte carbone de la programmation.

- **La Communication**

La communication sur l'activité de la lecture publique passe par plusieurs outils **dont** l'impression et la diffusion de 13 000 plaquettes programmes.

Il est à noter que l'impression des programmes est réalisée sur du papier recyclé.

Une analyse du nombre de plaquettes distribuées permet de limiter au maximum le reliquat.

- **La pédagogie**

Les médiathèques sont des lieux d'acculturation et de transmission des savoirs.

Pour sensibiliser les publics de tous âges aux questions du développement durable et de l'éco-responsabilité, plusieurs moyens ont été déployés.

- ✓ La **création d'actions spécifiques** fonctionnant en autonomie :

- **Grainothèque** à Saint Amand, Hordain et Bellaing
- **Boite à livres** à Bellaing et Escautpont

- ✓ La **programmation** sur cette thématique

- Des **animations régulières** : « Infuse ta graine » et « Infuse ta science » / Ateliers Do It Yourself favorisant le réemploi, et le zéro déchet
- De nombreux **ateliers ponctuels** : Les bons plan(t)s de la grainothèque/ Land'Art / Repair café/ atelier hors les murs de sensibilisation à l'horticulture bio
- Organisation d'une **randonnée cueillette**
- **6 expositions** dans les médiathèques communautaires : Jardins de liberté/ Observons les oiseaux/ La nature nous émerveille/...
- Des **spectacles** comme le conte musical de l'hyper climat...



- ✓ La mise à disposition d'**outils pédagogiques** en lien avec cette thématique

- Pour les usagers : La médiathèque d'Escautpont dispose d'une section ludothèque comprenant 10 jeux sur la thématique développement durable. **Consciente de l'enjeu de sensibilisation, l'équipe souhaite augmenter le fonds sur ce thème lors des prochaines acquisitions.**
- Pour les partenaires : la ludothèque communautaire, basée à la médiathèque d'Escaudain met à disposition des partenaires sociaux et éducatifs ainsi que des municipalités de La Porte du Hainaut un nombre conséquent de jeux de société et outils pédagogiques. **En lien avec le développement durable, on y trouve 28 jeux de sociétés et 4 outils pédagogiques.**



- ✓ **La Fresque du Climat**

- **72 agents** de la direction Culture ont été **sensibilisés** à la fresque du climat
- **3 agents** de la direction culture sont **animateurs** de la fresque du Climat

- 1 animation « fresque du climat » a été réalisée à la médiathèque des Encres **pour les usagers.**

- **Les pratiques professionnelles**

Le réseau des 10 médiathèques communautaires permet une réflexion collective et l'harmonisation des pratiques. Certaines pratiques professionnelles sont en cours de questionnement pour évoluer vers des **pratiques plus vertueuses pour l'environnement.**

- ✓ Concernant les puces RFID :  
En 2025, 6 médiathèques sur 10 ont procédé à la réutilisation des puces RFID des magazines. Cette démarche va pouvoir s'étendre à d'autres médiathèques en 2026.
- ✓ Concernant le recouvrement des documents :  
Les équipes des médiathèques réfléchissent à réduire le nombre de documents recouverts par un film plastique. Sur ce sujet, une extension de cette pratique à d'autres médiathèques est à enclencher pour 2026.
- ✓ Le recyclage du mobilier entre les médiathèques  
Le fonctionnement en réseau permet de donner une autre affectation au mobilier qui n'est plus utile sur un site, notamment à la faveur du réaménagement des espaces.  
  
En 2025, un nombre conséquent de mobilier a ainsi fait l'objet de transferts entre deux sites, favorisant ainsi le réemploi.
- ✓ La braderie et le don de documents : Chaque année les médiathèques pratiquent un désherbage des collections. C'est ainsi l'occasion de donner une deuxième vie à ces documents.  
Cela s'organise par :
  - Des braderies et ventes permanentes
  - Des dons, notamment à des associations ou des actions de solidarité

En 2025, LA Porte du Hainaut a délibéré pour permettre aux documents qui n'ont pas trouvé de seconde destination la cession à une entreprises de l'économie sociale et solidaire (Ammareal).

Ces démarches permettent de donner une seconde vie à une part importante des documents désherbés, avant le pilon.

- **Les ressources documentaires**

- ✓ La constitution d'un fonds documentaire spécifique  
Cela représente aujourd'hui :
  - environ 2,1 % du fonds documentaire total,
  - près de 19,3 % du fonds documentaire classé en sciences sociales (classe 300).
- ✓ Ressources numériques via les sites accessibles aux adhérents par le portail des médiathèques

- Ressources Tout Apprendre (autoformation + livres) : 96 083 ressources
- Ressources sur Arte Vidéo (films) : 10 086
- Ressources sur CVS numérique (presse + dont 19 207 films) : 216 182

Même si la consultation de ressources numériques génère une importante consommation électrique, il faut prendre en compte la réduction de l’empreinte carbone puisqu’il n’y a pas de production physique du document, pas de transport dans le circuit de commercialisation et pas de transport lié aux déplacements souvent en voiture des usagers vers les médiathèques.

- ✓ **La circulation du document : depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le réseau des médiathèques communautaires a mis en place une navette permettant de faire circuler les documents entre les 10 sites.**

Cela permettra :

- **D’avoir une politique d’acquisition concertée** qui limitera la multiplication d’achats d’un même document.
- **De limiter l’empreinte carbone liée au déplacement des adhérents qui pourront retirer près de chez eux un document**
- **De prolonger la durée de vie du document. En effet, un document trop peu emprunté est plus vite désherbé. La ressource sera ainsi utilisée de manière plus efficace et durable.**
- **Lecture publique et Projet Alimentaire Territoire**

Dans un souci de convivialité, certains temps d’animations et spectacles sont suivis d’un moment convivial.

Afin d’être en cohérence avec l’ambition de La Porte du Hainaut de favoriser le bien-être et d’agir sur la santé des habitants du territoire, le réseau des médiathèques enclenche une réflexion sur la consommation de produits alimentaires.

- ✓ **Proposition de produits locaux, bio ou peu transformés lors des temps conviviaux avec le public.** Une attention particulière est apportée à la qualité nutritionnelle et à l’origine des produits.

Cette démarche est encore partielle mais engagée, et appelée à se développer.

Pour 2026, plusieurs axes d’amélioration sont envisagés, à partager et construire collectivement :

- La généralisation du réemploi des puces RFID,
- La poursuite de la réduction du plastique dans l’équipement des documents,
- Le développement des produits locaux et sains lors des temps conviviaux,
- L’approfondissement des actions pédagogiques autour du développement durable

### 3°.Préserver l'héritage du passé pour bâtir le territoire de demain

Dans le cadre de sa politique muséale, la CAPH **assure la conservation et la valorisation des collections des 3 musées de France** du territoire. L'objectif de cette conservation est le **développement culturel du territoire** et pour qu'il puisse se faire de manière durable, sa conservation sur le long terme, est une nécessité. La sélection des matériaux utilisés et des prestataires en charge de ces missions s'est effectuée en intégrant à hauteur **de 20% les critères du développement durable**. Une attention particulière est apportée aux conditions de conservation des œuvres afin de préserver notre patrimoine culturel. Dans ce cadre, l'inauguration de notre centre de conservation intercommunal qui a eu lieu le 11 octobre 2024 a permis d'accueillir toutes les réserves des musées du territoire. Le centre est conçu pour limiter au maximum sa consommation d'énergie.

## Finalité 4 : assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



## A. Renouveler la ville pour prévenir la pauvreté et la précarité

Le **renouvellement urbain, facteur de cohésion sociale et de solidarité**, a pour ambition de transformer en profondeur des quartiers présentant des fragilités et des difficultés socio-économiques pour permettre une meilleure intégration au reste de la ville et créer une diversification sociale en attirant de nouveaux ménages.

Le **renouvellement urbain permet de limiter l'empreinte écologique** par la reconquête d'espaces abandonnés en valorisant l'habitat dense concentré favorisant ainsi l'utilisation des transports en commun ou de trajets à pied ou à vélo et en augmentant les surfaces végétalisées, en gérant les eaux pluviales et en améliorant l'accessibilité pour tous. Au-delà de la rénovation, une réelle attention est portée aux attentes des habitants

Sur notre territoire, le renouvellement urbain est porté par deux grands programmes : le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) et l'engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM).

### 1°/ S'engager pour le renouveau du Bassin Minier

- **Quartier prioritaire « Schneider », à Escaudain, Lourches et Roelux**  
*2 448 habitants, 56% de logements HLM*

Les premières études ont été engagées en 2017 permettant de caractériser les besoins de ce quartier pour rattraper les retards. Ainsi, le projet prévoit :

- La création d'une nouvelle entrée de quartier,
- L'aménagement d'une placette et d'un square,
- L'aménagement d'un terriil en espace de nature et de loisirs ouvert à tous

A ce jour, les travaux de requalification de l'espace publics sont achevés au nord du quartier (Escaudain) et les travaux se poursuivent sur Lourches. La Porte du Hainaut a obtenu l'autorisation environnementale d'engager les travaux sur la friche du terriil.

- **Quartier prioritaire « Sabatier » à Raismes**  
*2 781 Habitants, 95% de logements HLM*

Depuis deux ans, le programme de travaux de requalification de l'espace se poursuit avec :

- L'enfouissement des réseaux et éclairage public,
- La rénovation des réseaux d'assainissement et la reprise du réseau d'eau potable
- L'aménagement paysager favorisant l'infiltration de l'eau
- La création d'un espace vert permettant de valoriser la zone humide et la création d'un parcours santé.

A ce jour, l'entrée de quartier et les 3 premières tranches, situées au sud du quartier, sont livrées.

- **Cités minières de Denain : Turenne, Chabaud Latour et Bellevue**

Suite aux études pré-opérationnelles engagées en 2022, l'année 2024 a permis de finaliser les études de maîtrise d'œuvre visant la requalification de l'espace public ainsi que la création de parcs de jeux sur les cités Turenne et Chabaud Latour. Les travaux débutent en 2025 avec la création de deux parcs de jeux.

- **Quartier prioritaire « Arenberg » à Wallers**  
*1 493 habitants, 87% de logements HLM*

Les premières études ont été engagées en 2020 permettant de caractériser les besoins de ce quartier pour rattraper les retards. Ainsi le projet prévoit :

- La requalification de l'espace public,
- Les aménagements favorisant les mobilités douces,
- L'aménagement de la Place Casimir Périer
- Et le renouvellement du réseau d'assainissement sur les rues Dewaulle et Vaillant.

Les travaux d'assainissement sont achevés et les travaux d'espaces publics sont bien engagées sur la rue Dewaulle Vaillant. Toutes les autorisations ont été obtenues pour engager les travaux de la place Casimir Périer et de la cité Arenberg.

- **Quartier prioritaire « Thiers Rivage Brunehaut » à Escoutpont.**

Les études pré-opérationnelles sont achevées et La Porte du Hainaut dispose des éléments permettant d'engager un projet de requalification, sous réserve que le quartier soit éligible au dispositif d'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM).

## 2°/ Le NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain)

- **Renouveler le centre-ville de Denain**

Le programme prévoit :

- De créer un centre-ville autour de la Place Villars afin de favoriser les circulations douces et limiter l'impact du réchauffement climatique en verdissant le centre-ville,
- De valoriser le tissu urbain existant et de requalifier l'habitat dégradé,
- De construire des équipements publics structurants : Crèches, écoles, salle polyvalente afin de répondre aux besoins des habitants et tendre vers la neutralité carbone,
- D'accompagner le développement économique.

Depuis 2024, le projet est entré en phase opérationnelle avec le début des travaux de requalification des espaces publics et la construction des premiers logements. En 2025, la requalification des espaces publics s'est poursuivie avec l'inauguration de la place Villars et la première pierre d'une opération de logement sur le quartier Basly.

- **Désenclaver le quartier et développer une offre de logements diversifiée à La Sentinelle**

Cette opération prévoit :

- Une démarche globale de transformation et de modernisation du parc immobilier, visant à améliorer la qualité des logements et à redéfinir l'offre résidentielle dans le quartier
- Un développement d'équipements de proximité (Ecole maternelle, restaurant scolaire, équipements sportifs)
- Une requalification des espaces publics.

A ce jour, la rue Emile Zola est terminée, l'école ainsi que la restauration scolaire ont été livrées et ont pu accueillir les premiers élèves à la rentrée scolaire.

## 3°/ Lutter contre l'habitat indigne

La stratégie coordonnée de lutte contre l'habitat indigne repose sur différents grands axes :

- **La mise en œuvre des outils du Permis de louer** (Autorisation Préalable de Mise en Location, Déclaration de Mise en Location et Autorisation Préalable de Diviser). Ces outils permettent d'agir soit en amont de la mise en location (APML, APD), soit au début (DML) et de vérifier l'état des logements destinés à être loués. L'idée est de prévenir les désordres, d'échanger avec les bailleurs

sur leur projet et leur rappeler leur responsabilité. Ce sont 13 communes de l'agglomération qui sont dotées de ces outils, dont 11 pour lesquelles la gestion est assurée en interne par La Porte du Hainaut (Denain et Saint-Amand-les Eaux ayant obtenu une délégation de mise en œuvre de ces outils).

Pour les 11 communes de l'Agglomération, dont l'instruction est gérée en régie, ce sont 385 dossiers déposés (298 APML, 73 DML et 14 APD).

**-L'appui des communes dans leur exercice des pouvoirs de police du maire.** Par cet appui, La Porte du Hainaut apporte un conseil technique et un accompagnement administratif aux communes qui en manifestent le besoin. Ce sont 36 communes qui ont conventionné avec La Porte du Hainaut pour 77 signalements adressés.

## B. Mieux manger : un objectif pour tous (les solidarités alimentaires)

L'ambition du Plan Alimentaire Territorial est de permettre à tous l'accès à une alimentation saine, locale et durable. Pour cela, une attention particulière doit se déployer en direction des habitants vulnérables du territoire.

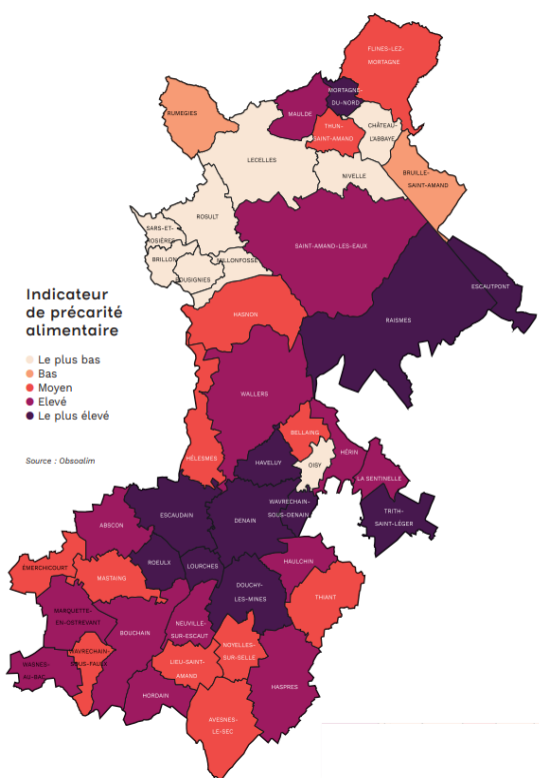
C'est à ce titre que la DREETS Hauts-de-France subventionne La Porte du Hainaut dans le cadre de son PAT et du Fond Mieux Manger Pour Tous. Cette enveloppe soutient une démarche de **coordination des acteurs des solidarités alimentaires** via le financement d'un poste d'ingénierie sociale, avec pour objectifs de :

- Encourager les dynamiques de coopérations équitables entre acteurs et bénéficiaires de l'aide alimentaire et les acteurs du système alimentaire territorial, notamment les producteurs locaux
- Accompagner la représentation des structures et des publics au sein de la gouvernance globale du PAT
- Soutenir l'innovation, en lien avec l'Etat, pour structurer un service territorial de la sécurité et de bien-vivre alimentaire

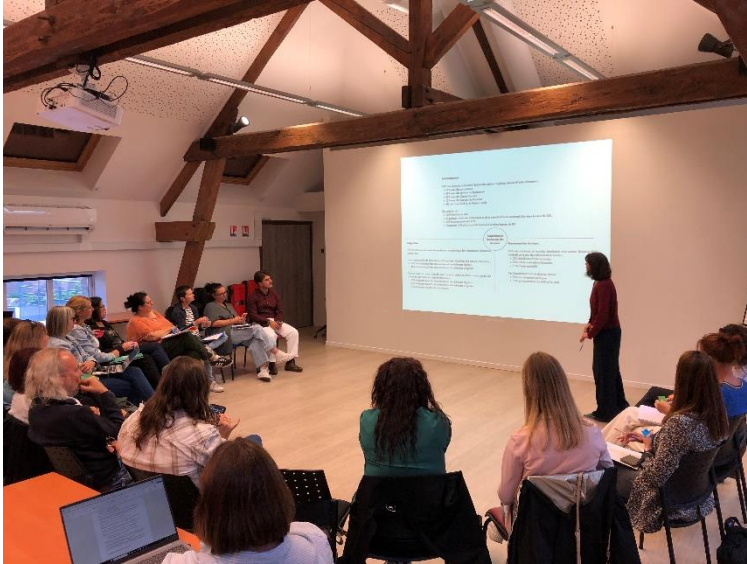
En France, 2 millions de personnes recourent à l'aide alimentaire. La Banque Alimentaire relève en 2024 une multiplication par 3 de ses niveaux de fréquentation entre 2011 et 2022, ce qui démontre un élargissement des publics demandant une aide alimentaire.

**Le diagnostic de la précarité alimentaire sur La Porte du Hainaut** confirme ces tendances nationales : le territoire présente un niveau de précarité alimentaire très élevé dans 11 communes et élevé dans 13 de ses 47 communes.

- Sur le territoire, l'augmentation des volumes de publics recourant touche principalement les personnes aux minimas sociaux, les personnes retraités et les travailleurs pauvres. Cette augmentation s'observe de manière plus importante dans les territoires du Denaisis ainsi que l'ancien corridor minier.



- 38 associations portent des actions de lutte contre la précarité alimentaire. Elles se concentrent dans le Denais et l'ancien corridor minier, tandis que les secteurs nord de l'Amandinois et ouest de l'Ostrevent sont des zones dites blanches. Parmi ces structures, une faible proportion propose des dispositifs d'aller-vers ou des dispositifs « innovants » : le territoire est peu équipé, alors que ces dispositifs privilégient le choix et valorisent la place du recourant dans son alimentation



Les constats du diagnostic, récoltés puis partagés auprès des partenaires (structures associatives et de droit commun), ont accompagné **l'élaboration d'un plan d'actions** sur les questions de démocratie et d'accessibilité alimentaire. Afin d'agir en faveur de la démocratie, du bien-être et des solidarités alimentaires, les axes de travail suivants ont été identifiés :

- Favoriser l'émergence de **projets collectifs** (coordination-

diagnostic)

- Faciliter **l'accès à des denrées** alimentaires saines, locales et durables (Chèques alimentaires durables - VRAC)
- **Accompagner les publics** dans leurs connaissances et compétences alimentaires (participation citoyenne)
- **Améliorer l'approvisionnement de l'aide alimentaire** (GT Circuits alimentaires de proximité solidaire)
- **Lutter contre la précarité alimentaire** (dispositif PANIERS - Collab Solidaire)
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire** (SOLAAL)

L'accompagnement, l'animation et la mise en œuvre opérationnelle de ces axes se déclineront courant 2026 dans le cadre du PAT.

## C. Mobiliser les entreprises pour construire l'accès à l'emploi : la Clause d'insertion

Les indicateurs 2025 montrent une augmentation nette des demandeurs d'emploi de longue durée et des jeunes sans qualification.

Aussi, le Service Emploi Insertion mobilise le dispositif de la Clause d'insertion pour construire l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Celle-ci permet de « réserver » des heures dans les marchés publics, en concertation avec les entreprises, pour accueillir des demandeurs d'emploi du territoire, avec une logique d'accompagnement forte.

## 1°/ La mise en œuvre de la Clause d'insertion sur le territoire

En 2025, les donneurs d'ordre sont au nombre de 26 dont :

- 6 bailleurs sociaux
- Les villes
- SNCF
- VNF
- L'ETAT
- SIAVED (COVED + Suez)

- **L'EPCL, la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut**, a diversifié sa commande ; elle a inséré la clause, dans ses marchés de services, et souhaite faire un effort de taux : 5% à 7% depuis 2021.

En 2025 100% des marchés sont clausés à 7%.

Le service de la commande publique de la CAPH travaille en étroite collaboration avec la chargée de projet clause sociale pour inclure la clause d'insertion dans les marchés publics.

La clause d'insertion est devenue un élément incontournable de la politique publique de la CAPH.

- **Le Département** : la clause sociale est obligatoire dans les Projets Territoriaux Structurants (PTS). Une collaboration étroite avec la cheffe de projet de la direction des territoires et transitions du Département, incluant des rencontres tripartites régulières avec les communes, la cheffe de projet du département et la chargée de projet clause sociale du PLIE. Ce suivi constant des opérations en cours et à venir a permis d'assurer un partenariat efficace et réussi, contribuant à l'avancement des projets.

En 2025, quelques chantiers de travaux se sont poursuivis notamment :

- la poursuite de construction d'écoles maternelles et de leur restaurant scolaire des villes du territoire (Escaudain, La Sentinelle, Douchy les M. etc)
- les chantiers de réhabilitations de logement via les bailleurs sociaux dans le cadre des programmes tel que l'ERBM à Escaudain, Raismes, Wallers (et autres...) ou l'ANRU à Denain et La Sentinelle.
- l'entretien des collèges et les travaux sur les RD ainsi que les aménagements.
- les chantiers de requalification des espaces publics.

Quelques marchés de service se sont renouvelés :

- les espaces verts sur la CAPH
- le nettoyage et d'entretien des locaux sur la CAPH
- les espaces publics dans les villes

Les sollicitations se développent progressivement en lien notamment avec la dynamique de développement de la clause sociale engagée sur la CAPH et la politique volontariste du département autour de l'introduction de la clause d'insertion dans les Projets Territoriaux Structurants et dans les subventions Villages et Bourgs.

## En 2025, c'est surtout le renforcement et/ou le développement de nombreux partenariats avec

### ✓ **Les bailleurs sociaux**

Ce qui se renforce largement ce sont **les partenariats avec certains bailleurs** dans le cadre de :

\*l'Engagement Pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) notamment avec Maisons et Cités et SIA

\*Le NPNRU de Denain avec SIA, Maisons et Cités, Partenord, Clesence et SIGH

\*la poursuite des marchés de réhabilitation et de construction de logements en lien avec SIGH, SIA, PARTENORD, HABITAT DU NORD..., en lien avec les villes

Les bailleurs prennent de plus en plus attache du facilitateur clause d'insertion du territoire soit :

- Pour calibrer l'insertion sur les marchés, et analyser les mémoires insertion des entreprises (les bailleurs calibre eux-mêmes c'est le cas de Maisons et cités et Partenord)
- pour participer aux réunions de chantier et accompagner les entreprises dans la mise en œuvre et le suivi des parcours de retour vers l'emploi

### ✓ **La mission clause sociale du département du Nord I**

Notamment dans le cadre de la politique départementale Nord durable.

Ce partenariat existait déjà autour du déploiement de la fibre, de l'entretien des collèges et les travaux sur les RD ainsi que les aménagements en lien avec l'agglomération.

Ce partenariat s'est largement élargi autour de la politique volontariste du département dans le cadre de Nord durable.

## **2°/ Des impacts concrets pour les bénéficiaires**

La clause d'insertion bénéficie en effet aux demandeurs d'emploi qui n'accèdent pas aux offres du secteur marchand parce que trop éloignés des attentes des entreprises. La clause d'insertion est un véritable levier d'accès à l'emploi.

- 60 participants PLIE bénéficiaires du RSA ont valorisé des heures liées à la clause sociale d'insertion
- 158 sont demandeurs d'emploi longue et très longue durée
- 145 ont moins de 26 ans
- 11 de + de 50 ans
- 35 issu des QPV
- 16 avec une RQTH
- 69 de l'IAE
- Et 27 sur autre problématiques (type : sans logement ou autre avis motivé du facilitateur)

(NB : certains cumulent plusieurs critères ci-dessus)

### ➤ Les sorties positives du dispositif PLIE grâce à la clause d'insertion :

50 % des participants qui ont valorisé des heures salariées grâce à la clause sociale sont sortis du PLIE sur de l'emploi de plus de 6 mois. Ils représentent 37 % de la totalité des sorties positives du PLIE.

En 2025, la clause sociale bénéficie aux participants quel que soit leur statut.

Elle permet de sortir durablement à l'emploi pour les :

- Demandeurs d'emploi longue durée et très longue durée à 20 %
- Jeunes moins de 26 ans à 42 %
- Allocataires du RSA 38 %

La clause d'insertion est un véritable levier vers l'emploi pour les participants PLIE.

En 2025, 96 % des participants du PLIE positionnés sur des offres d'emploi détectées ont été recrutés.

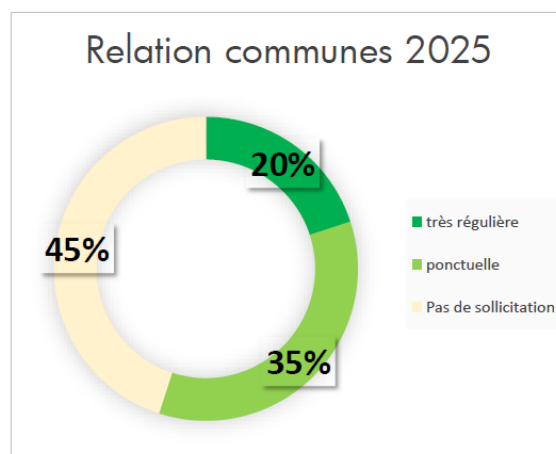
A ces chiffres s'ajoute la continuité de la dynamique engagée dans le cadre du coaching individuel des participants PLIE par le chargé de mission emploi et les conseillers en insertion professionnelle :

58 % des participants sont sortis sur de l'emploi durable (CDI, CDD de plus de 7 mois, Intérim de plus de 7 mois).

## D. Organiser les solidarités entre les communes : la cellule d'appui aux communes et le fonds de concours Ruralité

La **cellule d'appui aux communes** a été créée fin 2021 pour épauler les communes rurales dans leurs projets, en mobilisant l'ingénierie communautaire. Au-delà de l'appui technique aux projets communaux, l'objectif de cette cellule est aussi de sensibiliser les élus aux enjeux de la transition écologique et sociales à travers leurs investissements et les accompagner dans la constitution de dossiers de financements extérieurs auprès des partenaires et notamment dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe et du Contrat de Relance de Transition Ecologique.

La Cellule d'appui aux communes a, à présent, trouvé son « rythme de croisière » puisque, sur les 40 communes concernées, plus de 50% l'ont sollicité régulièrement ou très régulièrement.



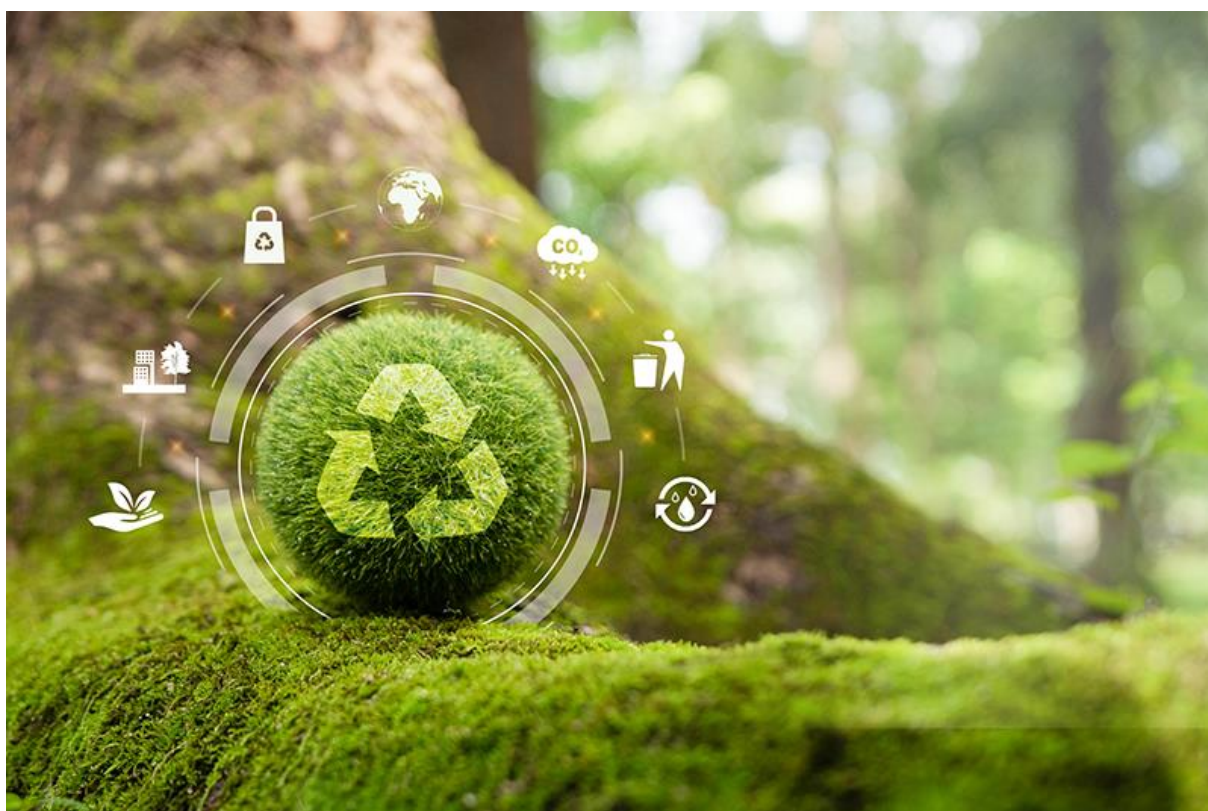
Catégories	Communes	Projets	Coût total prévisionnel TTC	Dotations ruralité
moins de 1.000 habitants	Oisy	Requalification de l'axe rue Martial Régnier (piste cyclable)	580 229 €	145 514 €
	Bousignies	Création d'une zone de rencontre rue du Bois	636 982 €	159 748 €
entre 1.000 et 3.000 habitants	Haulchin	Requalification cité USINOR phase 1	1 162 682 €	200 000 €
	Rumegies	Rénovation intérieure de l'église	414 719 €	104 006 €
	Bellaing	Travaux d'enfouissement des réseaux	179 604 €	45 042 €
	Flines Lez Mortagne	Rénovation intérieure de l'église « St Martin »	1 077 083 €	200 000 €
	Nivelle	Rénovation de la salle polyvalente	1 370 000 €	200 000 €
entre 3.000 et 5.000 habitants	Lourches	Requalification de la place Danton en parc urbain	903 486 €	200 000 €
	Bouchain	Réhabilitation intérieure de la salle des sports	1 499 466 €	200 000 €

*Projets financés par la dotation de solidarité rurale*

Les projets qu'accompagne la Cellule d'appui reflètent bien les préoccupations actuelles, avec, notamment, une part importante de projets s'intéressant aux questions de la maîtrise de l'énergie, des mobilités actives ou d'aménagements urbains.

Ces projets sont appuyés par un fonds spécifique, de solidarité rurale.

## Finalité 5 : promouvoir des modes de production et de consommation responsables, s'orienter vers l'économie circulaire



## A. Promouvoir une production et une consommation alimentaires durables : le Projet Alimentaire Territorial

**TOUS à T.A.B.L.E. !** (Transition Alimentaire Bénéfique Localement et Equitable), le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de La Porte du Hainaut, est un projet global et transversal. Il  **vise à rapprocher la production alimentaire et les mangeurs du territoire, et ainsi leur permettre l'accès à une alimentation saine, participant au développement économique du territoire et préservant l'environnement.**

Face au système alimentaire mondialisé, éloigné des préoccupations sanitaires et environnementales et des besoins des mangeurs, il est nécessaire d'apporter à ces derniers des éléments de compréhension et d'informations pour (re)prendre en main leur manière de s'alimenter. Il s'agit, sans stigmatiser, de (re)donner du pouvoir d'agir aux mangeurs pour privilégier le choix d'une alimentation saine et durable



© A PRO BIO – Cuisine centrale de Trith-St-Léger

### 1°/ Mobiliser la restauration collective au service d'une alimentation durable

La restauration collective constitue un levier important pour répondre aux enjeux de santé publique, de lutte contre la précarité alimentaire, de soutien aux filières locales d'approvisionnement et de transition écologique. C'est pourquoi, elle est un projet emblématique du Projet de Territoire, au travers de l'élaboration d'un « **réseau**

**communautaire des restaurations scolaire et collective** ».

En 2025, une étude a été lancée pour préciser les contours de ce réseau, en lien avec 7 communes volontaires pour le constituer. Un voyage d'étude à Margny les Compiègne a été organisé pour mieux appréhender les conditions et les opportunités que représente un retour en régie et une mutualisation d'une cuisine centrale.

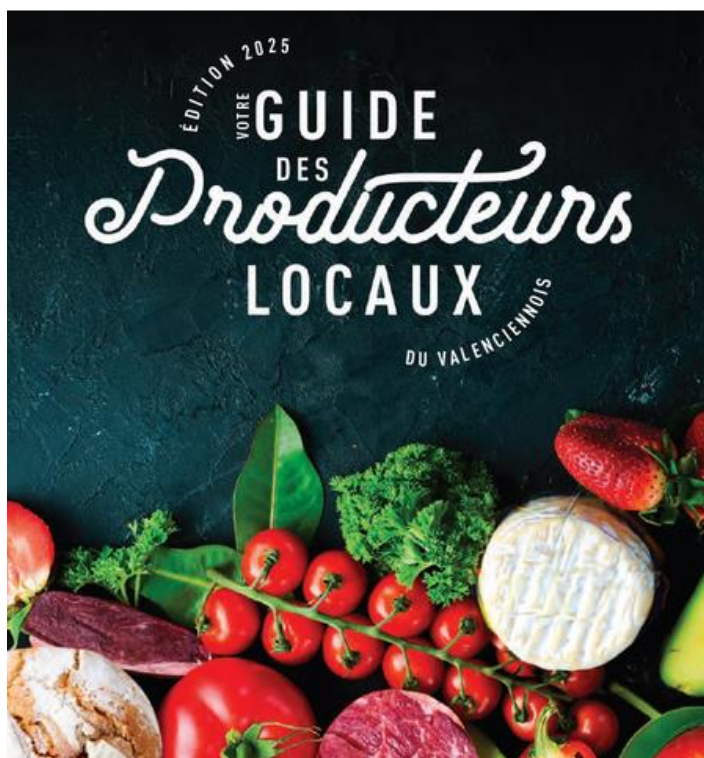
Par ailleurs, depuis septembre 2024, les communes volontaires peuvent bénéficier d'un **accompagnement collectif et/ou individuel volontaire** portant sur :

- L'écriture des marchés de restauration pour l'atteinte des objectifs relatifs aux lois EGAlim, Climat et Résilience en ce qui concerne l'approvisionnement en produits bio produits localement
- La sensibilisation des convives de la restauration scolaire sur les enjeux de l'alimentation biologique et durable
- Le lien avec les producteurs locaux pour s'approvisionner en circuits-courts de proximité



© A PRO BIO – Ferme Les Bio 'près, Wallers

## 2°/ Encourager la production locale : le Guide des Producteurs locaux, édition 2025



Le 27 mai 2025, le **Guide des Producteurs locaux** a été officiellement lancé. Elaboré conjointement avec Valenciennes Métropole, il regroupe les producteurs qui commercialisent toute ou une partie de leur production en direct. **57 producteurs** sont ainsi recensés, sur tous types de production.

Ce guide se veut à la fois un outil pour mettre en avant les richesses du territoire, et les rendre visibles au grand public, afin d'inciter les habitants à se tourner vers des **productions locales et de saison**. Le guide « papier » a d'ailleurs été doublé d'un relais sur la plate-forme « ouacheterlocal » et d'une campagne de communication sur les réseaux.

## B. Allier solidarité et ré emploi : le don solidaire de PC

La Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a développé durant l'année 2025 une filière locale de réemploi des équipements numériques.

En 2025, la dynamique partenariale associant Emmaüs Connect, ATIS, PHARE, ACSRV, ESPOIR AVENIR et APES a permis de consolider la structuration de la filière à l'échelle territoriale.

En 2025, ce sont **près 550 ordinateurs** qui ont été reçus par Atis. Après diagnostic technique et effacement sécurisé des données, **298 ordinateurs ont été reconditionnés**, ce qui représente un taux de réemploi du matériel à **54%**. Les équipements qui n'ont pas été réemployables seront orientés vers des filières réglementaires de recyclage.

Cette action a permis d'économiser **54 236 kg d'émission de CO2** soit le même effet que **2 712 arbres plantés**.

Grâce à ce reconditionnement sur l'année, l'équivalent de **447 000 litres** économisés (source [Quelle est l'empreinte eau de votre ordinateur ? - Green IT](#)).



Sur le plan social, **67 habitants du territoire ont bénéficié d'un équipement reconditionné**, attribué gratuitement. Parmi eux, **90 % relevaient de publics en situation de précarité** (bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi, jeunes en insertion ou seniors isolés). En complément de la distribution, **10 ateliers de médiation numérique** ont été organisés afin d'accompagner la prise en main des équipements et de renforcer l'autonomie numérique des bénéficiaires. Ceux-ci ont également pu bénéficier d'un **accès à Internet par le biais d'une offre « coup de pouce » proposée par la Fondation Orange**, prix de l'abonnement à tarif solidaire (4 familles).

Sur le plan de l'insertion professionnelle, l'activité de reconditionnement a mobilisé **12 salariés en insertion** dont **60% de public féminin** de la structure locale ATIS. La mise en place de cette collaboration a permis à ATIS de **tripler son chiffre d'affaires en 2025**.

Cette action contribue ainsi pleinement aux finalités du développement durable en matière de lutte contre le changement climatique, de préservation des ressources, de cohésion sociale et de développement de l'économie sociale et solidaire.

### C. Mobiliser le développement économique pour la transition écologique et le développement durable : le développement de l'Economie Sociale et Solidaire

Le Projet de Territoire indique l'ambition de faire de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) le deuxième pilier du développement économique territorial. Celle-ci peut être définie comme un mode d'entreprendre qui cherche à **concilier activité économique et utilité sociale**. L'ESS s'inscrit ainsi pleinement dans la philosophie du Développement Durable.



Une première partie du travail a consisté à **dresser le panorama de l'ESS sur le territoire et à affiner la stratégie** au moyen d'une démarche : la « Toile ESS ». Cette démarche a rassemblé des groupes de travail sur 2024 / 2025, dans une logique d'interconnaissance. Elle vise aussi à faire émerger une **vision commune de l'ESS** entre la collectivité, ses partenaires et les opérateurs du secteur. Ce travail se poursuivra en 2026.

En parallèle, deux démarches ont été lancées : une visant à accompagner les structures déjà existantes sur le territoire et la deuxième visant à faire émerger et sécuriser de nouveaux projets.

## 1°/ La formation RH pour les structures associatives du territoire

Les associations relèvent pleinement du champ de l'ESS. Elles souffrent parfois d'un déficit d'ingénierie, notamment quand il s'agit de structures émergentes. C'est pourquoi il a été proposé d'accompagner **8 structures du territoire pendant 5 jours**, sur le sujet spécifique de la gestion de leurs ressources humaines.

Outre l'intérêt ressenti par les participants, qui se sont montrés très satisfaits de cet accompagnement, cette formation a permis de souder le réseau local et de créer une dynamique de coopération.



## 2°/ Faire émerger et sécuriser de nouveaux projets : l'appel à projets ESS, le co-financement du FIDES et l'incubateur ESS

La collectivité a souhaité accompagner les structures naissantes, et permettre à de nouveaux projets d'être repérés et soutenus. C'est pourquoi plusieurs dispositifs ont été lancés au cours de l'année 2025.

- **L'appel à projets ESS**

Il vise à soutenir financièrement de nouvelles structures pour les sécuriser à leur démarrage.

- 3 projets ont été retenus sur les 8 reçus
- 9 000 € d'investissement ont été attribués (1 projet)
- 7 368 € de fonctionnement ont été attribués (2 projets)

Cet appel à projets, outre le soutien effectif apporté aux projets, a également permis à La Porte du Hainaut d'être identifié comme un acteur essentiel dans le champ de l'ESS.

- **Le co-financement du FIDESS**

Le FIDESS (Fonds d'Investissement de l'ESS) est une aide du Conseil Régional co-financé par La Porte du Hainaut.

En 2025, un projet est ainsi soutenu. Il s'agit de Cekinouli, restaurant solidaire luttant contre l'isolement social et pour l'éducation alimentaire, en lien avec les objectifs du Projet Alimentaire Territorial. Le projet est actuellement porté par le CAPEP, pendant 9 mois, pour réaliser une étude de faisabilité.

L'étude doit permettre de fiabiliser le projet pour créer 5 ETP en 3 ans.

- **L'incubateur ESS**

Cet incubateur, lancé en octobre 2025, vise à former localement les structures émergentes en leur donnant les moyens de prendre les meilleures décisions pour leur entreprise et de les faire intégrer un réseau ESS nécessaire à la réussite de leur projet.

Par voie de convention, l'incubateur ESS est animé depuis la BGE, spécialiste de l'accompagnement des petites structures.

Un appel à projet a été lancé fin 2025, pour identifier 7 projets et en retenir 3

## Post face

Le présent rapport, sans être exhaustif, se veut être le reflet de la diversité des actions et politiques publiques mises au service du Développement Durable dans ses différentes composantes.

Il a été préparé avec les différentes Directions de la collectivité. Qu'elles soient ici remerciées pour leurs contributions.